



Atlas DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE



Résultats des inventaires et diagnostic écologique

-

Commune de Sassierges-Saint- Germain



Atlas de Biodiversité Communale et Intercommunale de Châteauroux Métropole

- Commune de Sassièrges-Saint-Germain –

Organismes	Biotope, Indre Nature et CPIE Brenne-Berry
Date de publication	Juin 2023
Financements	Châteauroux Métropole, Office Français pour la Biodiversité
Localisation	Région Centre-Val de Loire, Département de l'Indre
Référence bibliographique	DHELLEMME A., DOYEN L., LETERME F., MARTIN B., ROUSSEL E., 2023. Résultats des inventaires et diagnostic écologiques de la commune de Sassièrges-Saint-Germain. Atlas de la Biodiversité Communale et Intercommunale de Châteauroux Métropole. Biotope et Indre Nature, 114 p.
Crédits photographiques	Antonin DHELLEMME, Franck LETERME et Basile MARTIN, sauf mention du contraire

Remerciements

Biotope, Indre Nature ainsi que le CPIE Brenne-Berry remercient chaleureusement leurs partenaires ainsi que toutes les personnes ayant contribué à la réalisation des inventaires, et en particulier les bénévoles : BRUNEAU Sébastien, DOLLO Emmanuel, FAURE Patricia, GENTAL Dominique, GIBAN Martine, JÉGO Killian, LAUZEL Jeanine, LIGOUT Thibault, LORY Françoise, PRÉVOST Michel.

Table des matières

1	Préambule	1
2	Méthodologie générale de travail	2
3	Définition des sites à inventorier	2
4	Présentation de la commune	4
4.1	Contexte administratif.....	4
4.2	Occupation du sol.....	4
4.3	Réservoirs biologiques.....	4
5	Résultats globaux des inventaires et évolution de la connaissance	7
6	Inventaires des habitats naturels et de la flore.....	9
6.1	Habitats naturels	9
6.1.1	Habitats patrimoniaux.....	13
6.1.2	Zoom sur quelques habitats patrimoniaux représentatifs de la commune	14
6.2	Bilan des prospections réalisées pour la flore.....	16
6.2.1	Flore indigène patrimoniale	17
6.2.2	Espèces végétales exotiques envahissantes.....	18
6.2.3	Synthèse des enjeux pour la flore	18
7	Inventaires de la faune	20
7.1	Insectes.....	20
7.1.1	Résultats de prospection.....	20
7.1.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	20
7.1.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	23
7.1.4	Synthèse des expertises liées aux insectes	24
7.2	Amphibiens.....	26
7.2.1	Résultats de prospection.....	26
7.2.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	26
7.2.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	28
7.2.4	Synthèse des expertises liées aux amphibiens.....	30
7.3	Reptiles.....	31
7.3.1	Résultats de prospection.....	31
7.3.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	31
7.3.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	32
7.3.4	Synthèse des expertises liées aux reptiles	33
7.4	Oiseaux	34
7.4.1	Résultats de prospection.....	34
7.4.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	34

7.4.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	42
7.4.4	Synthèse des expertises liées aux oiseaux	44
7.5	Mammifères (hors chiroptères)	46
7.5.1	Résultats de prospection	46
7.5.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux	46
7.5.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	46
7.5.4	Synthèse des expertises liées aux mammifères	47
7.6	Chiroptères	48
7.6.1	Résultats de prospection	48
7.6.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et leurs enjeux	48
7.6.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	50
7.6.4	Synthèse des expertises liées aux chiroptères	51
8	Fonctionnalités écologiques	53
9	Synthèse des enjeux écologiques	55
10	Préconisations de gestion et perspectives	58
10.1	Axe 1 : Conservation des espèces et des milieux à enjeu	59
10.1.1	Bocage	59
10.1.2	Milieux aquatiques et humides	59
10.1.3	Milieux cultivés, bords de champs et mardelles	59
10.1.4	Gestion différenciée et bâti	59
10.1.5	Documents d'urbanisme	60
10.2	Axe 2 : Stratégie de reconquête et de restauration	60
10.3	Axe 3 : Sensibilisation et communication	61
11	Tableau de préconisations de gestion	63
12	Résultats sur les sites définis pour les inventaires	64
12.1.1	Mardelle communale	65
12.1.2	Prairie communale La Preugne	70
12.1.3	Forêt Bommiers nord et vallée du Liennet + vieux pont Liennet	74
12.1.4	Etang de Greuille	78
12.1.5	Réseau de mares forestières sud	83
12.1.6	Bois de Blord	87
12.1.7	Hameau Liennet Boisements humides et sources	91
13	Annexes	95
13.1	Flore	95
13.2	Faune	101
13.2.1	Insectes	101

13.2.2	Amphibiens.....	105
13.2.3	Reptiles.....	105
13.2.4	Oiseaux en période de nidification.....	106
13.2.5	Mammifères (hors chiroptères)	111
13.2.6	Chiroptères.....	112

Liste des tableaux

Tableau 1 : Justification des sites sélectionnés.....	2
Tableau 2 : Synthèse des habitats naturels sur la commune et identification des habitats humides..	13
Tableau 3 : Espèces de flore patrimoniales observées sur la commune :.....	17
Tableau 4 : Espèces invasives de flore sur la commune :.....	18
Tableau 5 : Insectes patrimoniaux et/ou réglementés	20
Tableau 6 : Amphibiens patrimoniaux et/ou réglementés	26
Tableau 7 : Reptiles patrimoniaux et/ou réglementés.....	31
Tableau 8 : Espèces d’oiseaux patrimoniales observées en période de reproduction	34
Tableau 9 : Répartition des espèces d’oiseaux par cortèges	42
Tableau 10 : Espèces de chiroptères remarquables observées	48
Tableau 11 : Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune.	50
Tableau 12 : Tableau de préconisations de gestion.....	63

Tables des cartes

Carte 1 : Localisation des zones à prospecter pour l’Atlas de Biodiversité Communal de Châteauroux Métropole.....	3
Carte 2 : Cartographie des occupations du sol de la commune de Sassièrges-Saint-Germain.....	5
Carte 3 : Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Sassièrges-Saint-Germain.....	6
Carte 4 : Répartition géographique de l’ensemble des données d’inventaires sur la commune.....	8
Carte 5 : Cartographie des habitats au niveau à l’échelle de la commune	11
Carte 6 : Cartographie des espèces de flore protégées, patrimoniales et envahissantes sur la commune.....	19
Carte 7 : Cartographie des chiroptères recensés sur la commune.	52
Carte 8 : Synthèse des enjeux écologiques de la commune	57
Carte 9 : Cartographie des habitats au niveau du site « Mardelle communale ».....	68
Carte 10 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Mardelle communale ».....	69
Carte 11 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Prairie communale La Preugne »	72
Carte 12 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Prairie communale La Preugne ».....	73
Carte 13 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Forêt Bommiers nord et vallée du Liennet + vieux pont Liennet »	76
Carte 14 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Forêt Bommiers nord et vallée du Liennet + vieux pont Liennet »	77
Carte 15 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Etang proche sentier dans boisements »	81
Carte 16 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Etang proche sentier dans boisements »	82

Carte 17 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Réseau de mares forestières sud »	85
Carte 18 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Réseau de mares forestières sud ».....	86
Carte 19 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Bois de Blord ».....	89
Carte 20 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Bois de Blord ».....	90
Carte 21 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Hameau Liennet Boisements humides et sources ».....	93
Carte 22 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Hameau Liennet Boisements humides et sources »	94

1 Préambule

Un Atlas de Biodiversité Communale (ABC) est un inventaire participatif des espèces de faune et de flore ainsi que des habitats sur une commune. Dans un premier temps, il vise à améliorer la connaissance de ces derniers sur le territoire. Il constitue un outil d'information pour les habitants, leur permettant de mieux connaître la biodiversité qui les entoure. L'ABC a également pour objectif de sensibiliser et d'informer des enjeux de sa préservation. Enfin, il a pour but de proposer des axes de mise en œuvre d'une gestion écologique, en accompagnant les communes dans la prise en compte de la biodiversité dans leur politique d'aménagement.

Cet atlas est constitué de 3 rapports :

- « Etude bibliographique » : fait état des données bibliographiques et du contexte environnemental dans lequel prend place cet atlas ;
- « Diagnostic » : présente les méthodes et résultats des inventaires de terrains sur les zones prospectées ;
- « Plan d'action » : regroupe les préconisations de gestion et d'actions favorables à la biodiversité.

Ce rapport constitue la partie « Diagnostic » de l'Atlas. Les espèces patrimoniales présentes au sein de l'étude bibliographique n'ayant pas été observées lors des prospections sur la commune, mais étant jugées présentes au vu des habitats présents de cette dernière, seront prises en compte dans la conclusion pour chaque groupe d'espèces puis dans les propositions de gestion de ce document.

Cette étude et ses résultats ne peuvent en aucun cas être considérés comme exhaustifs.

Cette étude ne dispense pas d'études complémentaires en cas de projets d'aménagement spécifiques.

2 Méthodologie générale de travail

La méthodologie générale est présentée au sein du rapport général pour l'agglomération de Châteauroux. Elle comprend :

- Les différentes équipes de travail ;
- Les ressources consultées ;
- Les méthodologies des inventaires réalisés ;
- La méthode d'évaluation et de hiérarchisation des enjeux.

3 Définition des sites à inventorier

Après la phase de bibliographie, il a été validé en COPIL de sélectionner des zones à prospecter représentatives de la commune pour y faire des inventaires précis.

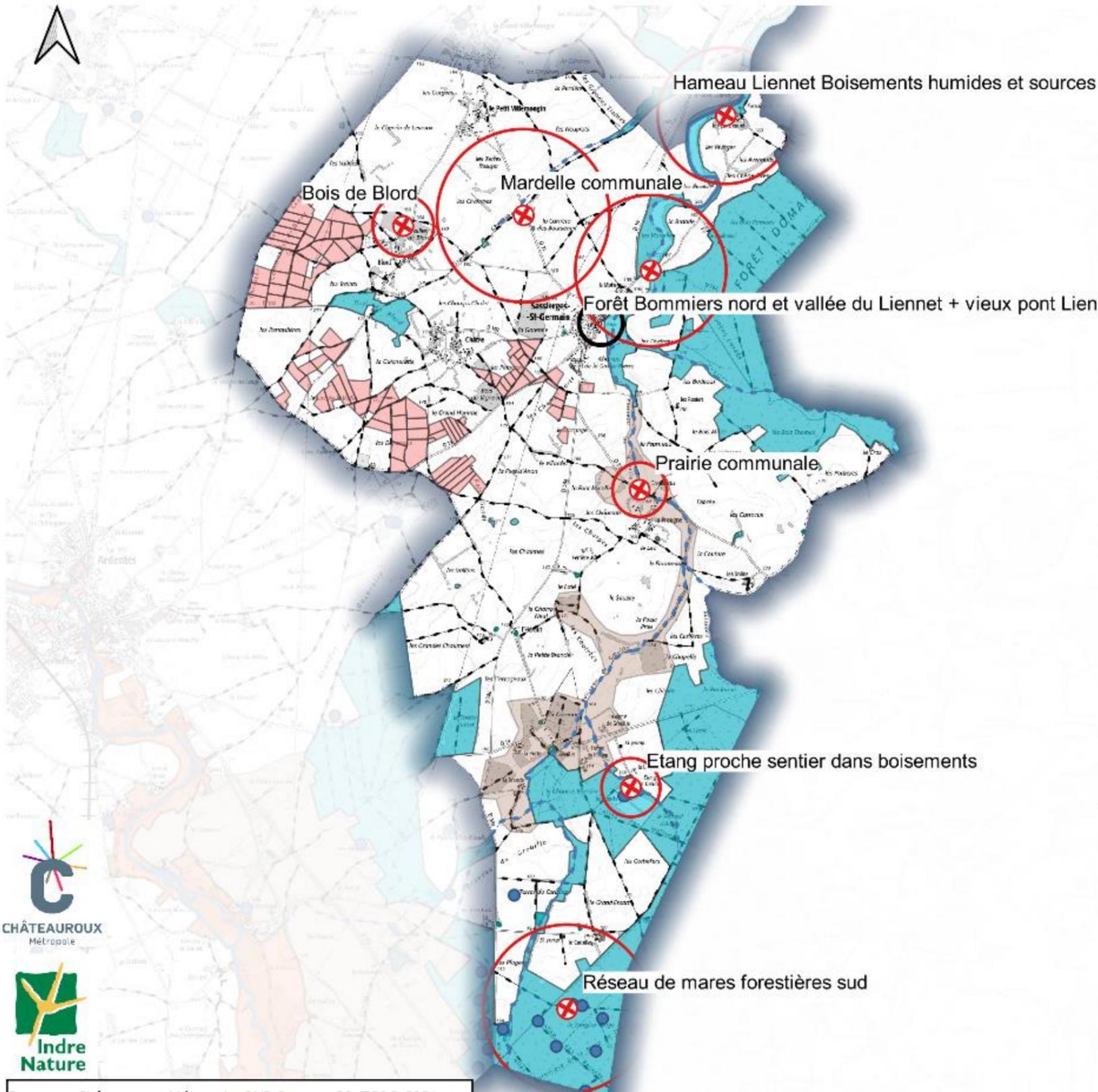
Les critères de sélection des zones à prospecter sont multiples : les grands types d'occupation du sol, les terrains communaux, les mailles sans donnée, l'ancienneté des données, les réservoirs biologiques et corridors diffus, et éventuellement les zones classées N dans le zonage du PLUi.

Cette liste n'est pas hiérarchisée. L'analyse des critères a été réalisée au cas par cas en concertation selon l'agencement géographique des données et des réservoirs biologiques afin d'optimiser la plus-value des inventaires de terrain. Il en résulte une liste de 7 sites à inventorier.

Le tableau suivant justifie la raison pour laquelle les sites ont été choisis.

Tableau 1 : Justification des sites sélectionnés

Nom site	Justification
Mardelle communale	Réseau de mardelles dans une plaine agricole, enjeu oiseaux de plaine et manque de données chiroptères, amphibiens, reptiles, orthoptères, odonates et coléoptères
Prairie communale La Preugne, hameau	Prairie communale située dans un corridor diffus Signalement de la Cigogne noire en gagnage
Forêt Bommiers nord et vallée du Liennet + vieux pont Liennet	Données anciennes et mailles sans données pluri taxons, à proximité d'un ruisseau et dans un réservoir biologique des boisements
Etang proche sentier dans boisements	Etang proche d'un sentier dans un réservoir biologique des boisements, manque de données
Réseau de mares forestières sud	Manque de données reptiles, orthoptères, odonates mammifères, amphibiens, lépidoptères
Bois de Blord	-
Hameau Liennet Boisements humides et sources	-



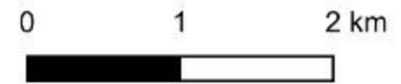
**Localisation des zones à prospecter pour l'ABC Châteauroux Métropole
Commune de Sassièrges-Saint-Germain (36120)**

Légende

- Réservoirs biologiques MTDA**
- Boisements et mardelles de la Champagne Berrichonne
 - Corridors diffus MTDA
 - Foncier collectivités
 - Mares
- Tronçons**
- - - Chemins et sentiers
- Cours d'eau**
- - - Intermittent
 - Permanent
- Zone centrale de prospection tous groupes
- Zone élargie de prospection faune
- Accès clocher



Sources : Châteauroux Métropole, PNR Brenne, BD TOPO 2021 et Scan25 2014 © IGN. Réalisé par Indre Nature 2022



Carte 1 : Localisation des zones à prospecter pour l'Atlas de Biodiversité Communal de Châteauroux Métropole

4 Présentation de la commune

4.1 Contexte administratif

La Commune de Sassièrges-Saint-Germain est située à l'est du département de l'Indre (36). Elle possède une superficie totale de 3 190 hectares.

La densité de population est d'environ 14 habitants / km²

Le contexte physique a été traité à l'échelle intercommunale. Les informations sont à retrouver dans la synthèse bibliographique faite par commune.

4.2 Occupation du sol

L'analyse de l'occupation du sol de l'agglomération a été réalisée à partir de différentes sources : la BD Topo 2021 © IGN, le Registre Parcellaire Graphique 2020 et aux données 2019 du Centre d'Expertise Scientifique « CES Occupation des sols » (OSO) du département de l'Indre. Elle permet d'approcher la surface des différents types d'occupation du sol de l'agglomération.

Elle est donc découpée en 8 grands secteurs : tissus urbains diffus, zones industrielles et commerciales, routes, prairies, landes, cultures, forêts et zones en eau (cours d'eau, mares, étangs...).

On notera une large dominance des milieux cultivés, avec un tissu urbain localisé au centre de la commune. Les boisements, bien que faible en termes de superficie à l'échelle de la commune, sont représentés par les forêts domaniales de Bommiers et de Bellevue, respectivement présentes à l'est et au sud-est de la commune.

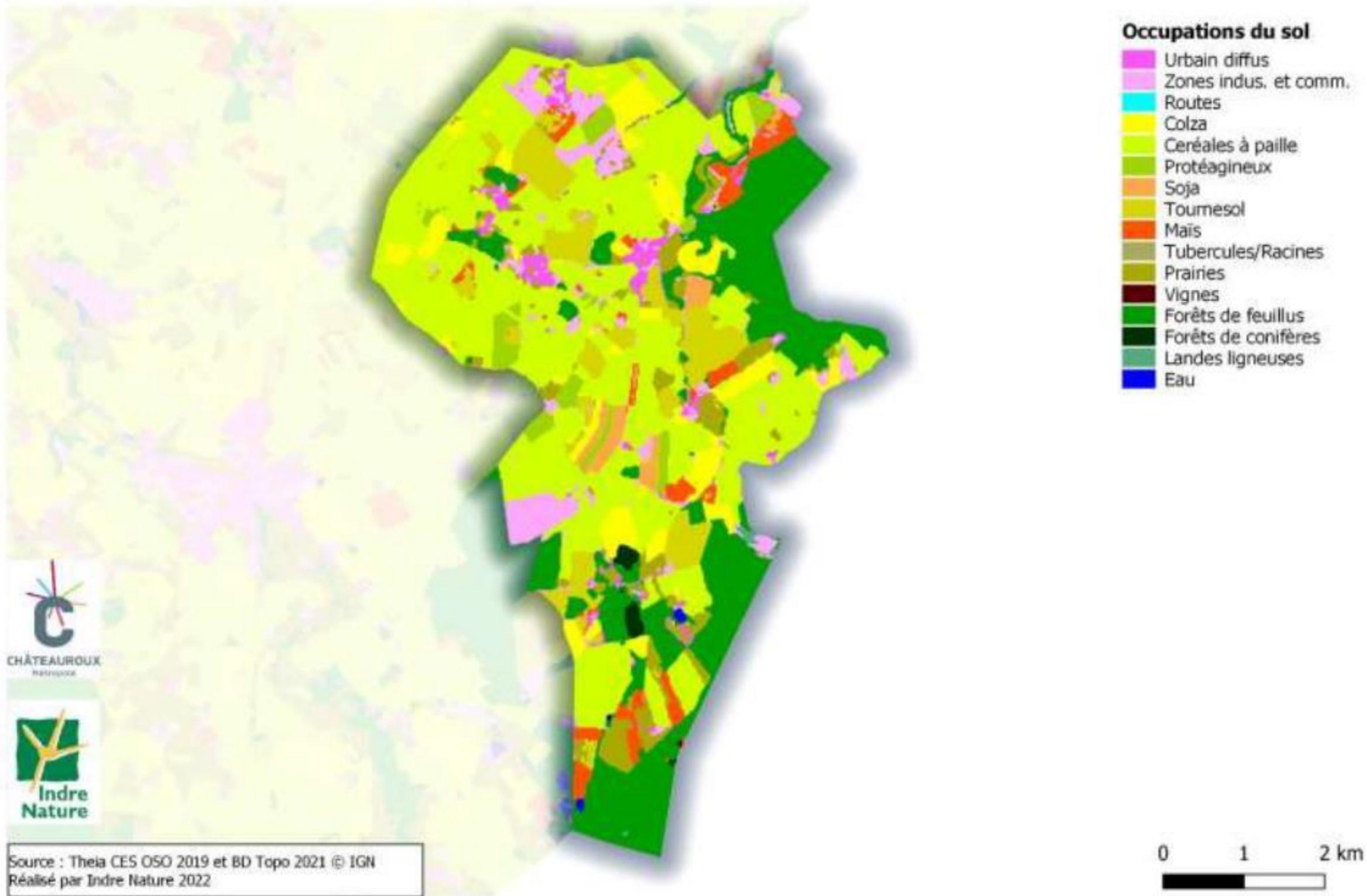
4.3 Réservoirs biologiques

Située au sud-est de l'agglomération de Châteauroux Métropole, la commune de Sassièrges-Saint-Germain possède 1 réservoir biologique : Le réservoir des « Boisements et mardelles de la Champagne Berrichone ».

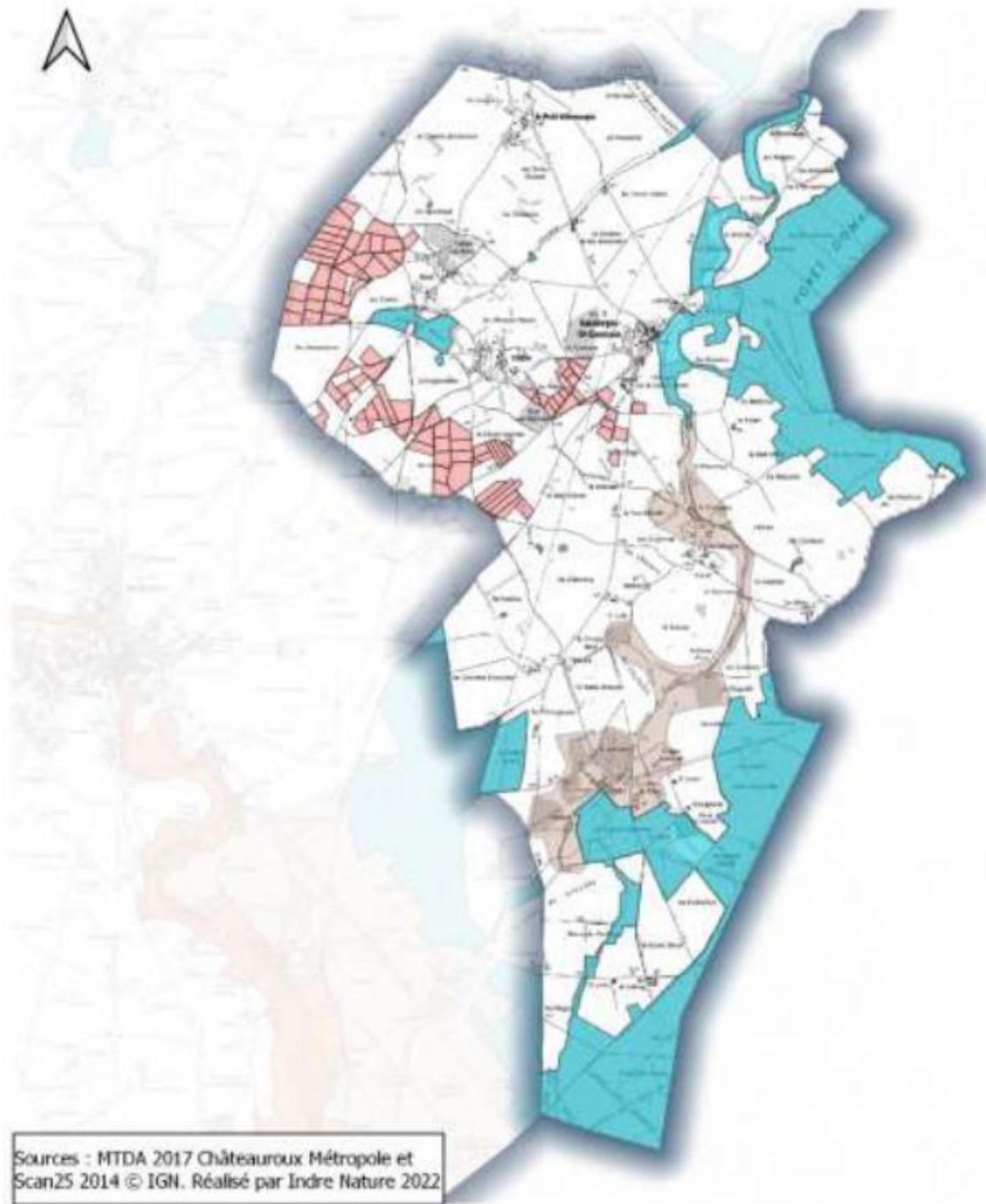
Ce réservoir est réparti de manière éparse au sein de la commune, bien qu'il soit principalement représenté par les forêts domaniales de Bommiers et Bellevue à l'est au sud-est de la commune.



Occupation du sol - commune de Sassierges-Saint-Germain



Carte 2 : Cartographie des occupations du sol de la commune de Sassierges-Saint-Germain



Sources : MTDA 2017 Châteauroux Métropole et ScanZS 2014 © IGN. Réalisé par Indre Nature 2022

Localisation des réservoirs de biodiversité de Châteauroux Métropole
Commune de Sassièrges-Saint-Germain (36120)

Légende

- Foncier collectivités
- Réservoirs biologiques MTDA**
- Boisements et mardelles de la Champagne Berrichonne
- Corridors diffus MTDA



Carte 3 : Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Sassièrges-Saint-Germain

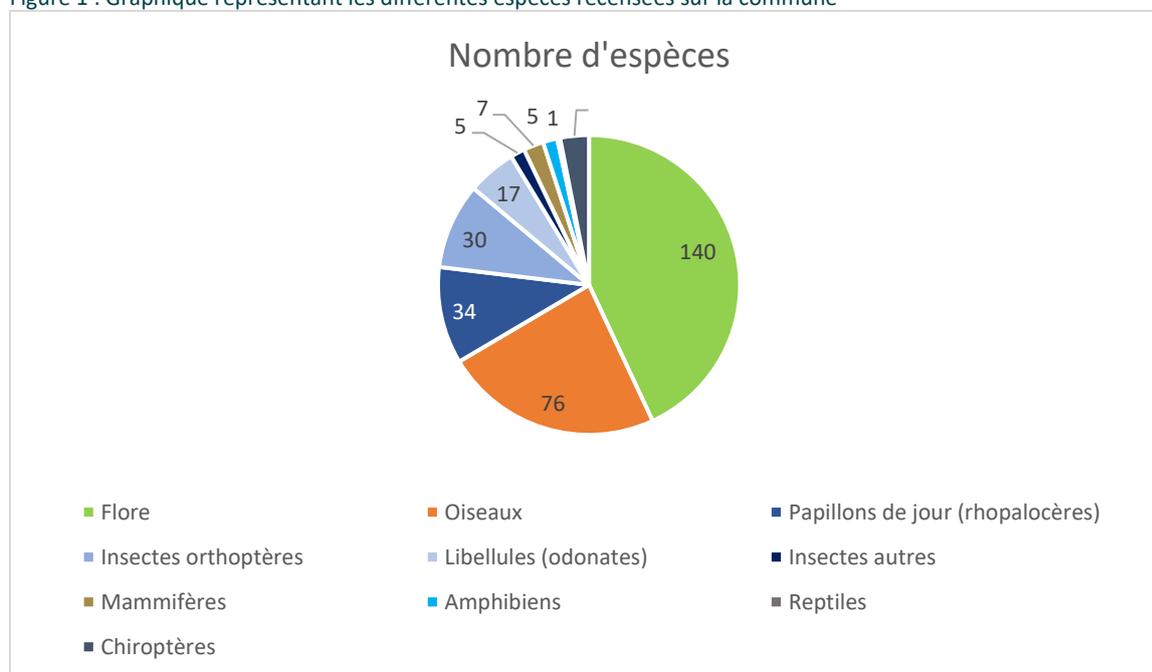
5 Résultats globaux des inventaires et évolution de la connaissance

Grâce aux données bibliographiques combinées avec les données récoltées par l'association Indre Nature et le bureau d'étude Biotope, nous disposons désormais de 1 778 données naturalistes sur la commune. Sur la période de l'ABC, depuis le début du printemps 2022, 927 ont été réalisées lors des inventaires par Biotope et par l'association Indre Nature, parmi lesquelles 33 ont été relevées par le réseau participatif.

Avant de réaliser ces inventaires, nous disposions de 851 données naturalistes depuis 2007. Le nombre de données de ces quinze dernières années ayant augmenté de près de 108% grâce aux observations de terrains réalisées dans le cadre de cet ABC, nous pouvons considérer que l'apport en connaissances naturalistes sur la commune est extrêmement fort.

329 espèces ont été ainsi recensées lors de ces inventaires, elles se répartissent comme suit :

Figure 1 : Graphique représentant les différentes espèces recensées sur la commune



Parmi ces espèces observées en 2022, le réseau participatif en a observé 31, et 309 ont été observées par Biotope, certaines espèces ayant été observées par les deux organismes.

On constate que l'ensemble des différentes zones représentatives de la commune ont fait l'objet d'inventaires. Bien sûr, les zones prospectées dans le cadre de ABC restent cependant plus riches en données du fait qu'elles aient fait l'objet d'inventaires terrains plus poussés.

6 Inventaires des habitats naturels et de la flore

6.1 Habitats naturels

Au sein de la commune, 11 classes d'habitats ont été recensées sur les 7 sites. Ils se catégorisent selon la liste suivante :

- Les milieux aquatiques et humides :
 - Milieu aquatique
 - Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles

- Les milieux boisés :
 - Boisements humides ou mésohygrophiles
 - Boisements mésophiles ou secs
 - Fourrés humides
 - Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
 - Haies

- Les milieux ouverts et semi-ouverts :
 - Végétations herbacées mésophiles ou sèches
 - Grandes cultures

- Les milieux anthropisés :
 - Espaces fortement anthropiques ou cultivés
 - Espaces totalement artificialisées

Les sites d'inventaires ont une structure complexe. Deux sites ont une aire d'échantillonnage dans des boisements mésohygrophiles (**Réseau de mares forestières sud** et **Bois de Blord**). La strate arborée a pour essences principales le Chêne pédonculé et le Frêne commun. Des taillis de charme et de noisetier complètent la strate arbustive ou constituent des boisements à part.

L'Étang proche du sentier dans boisements est le seul site se dotant d'un point d'eau. Cet étang se trouve à proximité de boisements forestiers à tendance hygrophile. L'Aulne glutineux et le Frêne commun dominent la strate arbustive des fourrés et des boisements marécageux. Les mégaphorbiaies et les prairies temporairement inondables sont les principales formations herbacées du site. Enfin des saulaies arbustives bordent l'étang.

Les **sites de Mardelles communales** et **Prairie communale le Preugne** contiennent des éléments paysagers semi-naturels (prairies mésophiles et haies), des champs cultivés, des haies non entretenues (qualifiés de fourrés), des taillis de noisetier et des zones à végétations rases. Le premier site inclut une pelouse sèche calcicole et des friches stabilisées.

Les sites du **Hameau Liennet Boisements humides et sources**, et **Boisements Bommiers nord** forment un ensemble de prairies bocagères. Les boisements hygrophiles et les haies anthropogènes constituent un paysage bocager le long du Liennet. Ce réseau retrace le passé pastoral du territoire et participe grandement à une continuité écologique pour la faune et la flore des zones boisées et humides. Le premier site garde des conditions mésophiles : pelouses

calicoles et fourrés mésophiles à Aubépines (*Crateagus spp.*). En revanche, le second site se compose de végétations à tendance hygrophiles : prairies humides de fauche, saulaies arbustives et chênaie-frênaie associée à des végétaux d'ourlets humides.

Une cartographie simplifiée des habitats a été réalisée à l'échelle des sites identifiés comme bénéficiant d'inventaires plus poussés. Ces sites ont été choisis à l'issue de la synthèse bibliographique.

Cartographie des habitats naturels simplifiés

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Chateauroux

Légende

□ Délimitation communale

▭ Secteurs étudiés

Habitats naturels

■ Boisements mésophiles ou secs

■ Boisements humides ou mésohygrophiles

■ Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes

■ Fourrés humides

■ Haies

■ Végétations herbacées mésophiles ou sèches

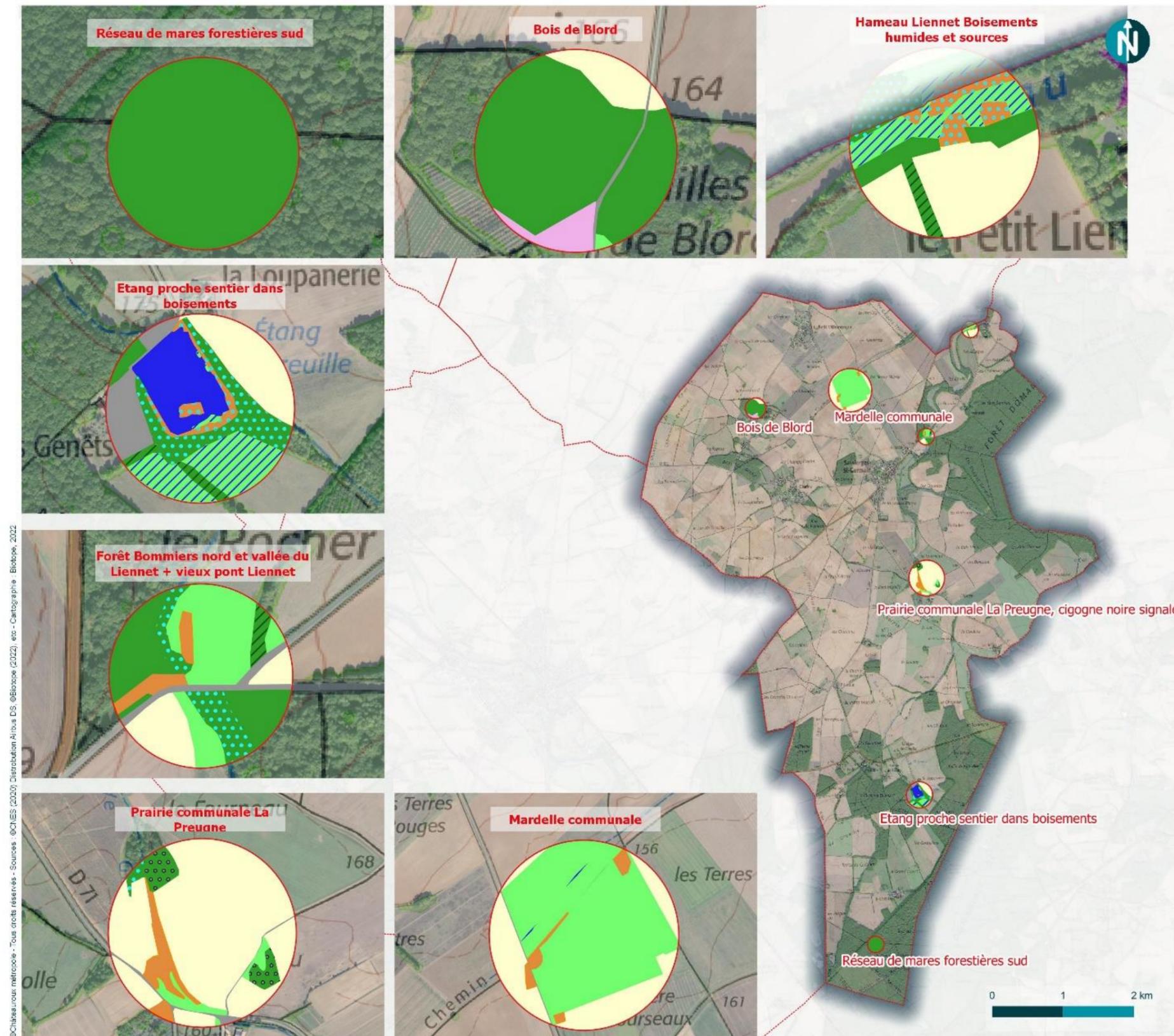
■ Végétations herbacées humide mésohygrophiles

■ Milieu aquatique

■ Grandes cultures

■ Milieux fortement anthropiques ou cultivés

■ Zones totalement artificialisées



Carte 5 : Cartographie des habitats au niveau à l'échelle de la commune



Prairie humide fauchée et boisements marécageux
(Site du Hameau Liennet)



Fourré marécageux
(Site du Hameau Liennet)



Tallis de Charme et de Noisetier
(Site de Bois Blord)



Chênaie neutrocline en partie rudéralisée
(Site de la Prairie communale La Preugne)



Cariçaie et mégaphorbiaie en mosaïque
(Site Hameau du Liennet)



Végétation inondable monospécifique de Gratiolle officinale
(Site de l'Etang de Greuille)



Jachère calcicole
(Site de Mardelle communale)

6.1.1 Habitats patrimoniaux

On retrouve un total de 31 habitats différents au sein de ces végétations, dont 3 sont patrimoniaux. Un habitat patrimonial est :

- Un habitat d'intérêt communautaire au titre de la réglementation Natura 2000,
- Un habitat déterminant ZNIEFF,
- Un habitat appartenant aux catégories de menace suivantes des listes rouges régionales ou nationale : en danger critique d'extinction (CR), en danger d'extinction (EN), Vulnérable (VU) et Quasi-menacée (NT).

Ces habitats patrimoniaux sont présentés à la suite de cette partie

Tableau 2 : Synthèse des habitats naturels sur la commune et identification des habitats humides

Libellé de l'habitat naturel simplifié	Milieu associé	Rattachement phytosociologique	Typologie CORINE Biotopes	Typologie EUNIS	Typologie Natura 2000	Zone Humide	Dét. ZNIEFF	LRR	Enjeu contextualisé
Habitats aquatiques et humides									
Végétations herbacées humides ou mésophylophiles	Cariçaie et mégaphorbiaie en mosaïque	<i>Convolvulion sepium</i>	24.52 / 37.1	E5.41	6430	H	DZ ss cond.	-	Fort
Habitats ouverts, semi-ouverts									
Végétations herbacées mésophiles ou sèches	Pelouse calcicole fermée	<i>Mesobromion erecti</i>	34.32	E1.262 / E1.263	6210	NH	Oui	VU	Fort
	Prairie de fauche appauvrie	<i>Rumici obtusifolii - Arrhenatherenion elatioris</i>	38.2	E2.22	6510	pp	-	-	Faible

Légende :

- Zone humide : H : Habitat humide ; pp : habitat pro parte, « partiellement humide » ; NH : habitat non-humide ;
- Dét. ZNIEFF : Liste-tableur des habitats et espèces déterminantes en région Centre Val-de-Loire (DREAL Centre Val-de-Loire, 2018) ;
- LRR : liste rouge régionale : liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre (CSRPN de la région Centre, 2012) : VU : vulnérable.

-
- La pelouse calcicole sèche sur le site de « Mardelle communale » est un habitat d'intérêt écologique pour la faune et la flore xérothermophiles. Dans le contexte paysager, ce milieu mérite des opérations de préservation spécifiques.
 - Des populations à Gratiolle officinale ont été observées sur le site de « l'Etang de Greuille ». L'espèce, inféodées aux prairies alluviales longuement inondables, est protégée à l'échelle nationale. Pour des raisons de conservation, cette végétation sera décrite et explicitée dans la partie suivante.
 - Les mégaphorbiaies et les cariçaies en mosaïque du site « Hameau Liennet » sont vulnérables à leur fermeture par le développement des saulaies arbustives. Les enjeux qui y résident sont qualifiés de fort. En raison de l'intensification de l'activité agricole autour du cours d'eau, cet espace ouvert risque aussi une conversion en prairie de fauche. Des mesures de conservation sont donc nécessaires au vu du statut réglementaire de l'habitat.
-

6.1.2 Zoom sur quelques habitats patrimoniaux représentatifs de la commune **Cariçaie et mégaphorbiaie en mosaïque**

Code Corine Biotopes : 24.52 - 37.1 / Code Eunis : E5.41 / Code Natura 2000 : 6430



Mégaphorbiaie et cariçaie en mosaïque – Site du Hameau Liennet

Cette végétation est associée, sur une vaste zone humide, à d'autres végétations hygrophiles (roselières, saulaies, aulnaies marécageuses etc.).

Le milieu est sujet à une fermeture par la saulaie arbustive (en arrière-plan). Des mesures de débroussaillage des saules seront favorables aux communautés herbacées.

Enjeu floristique : Fort

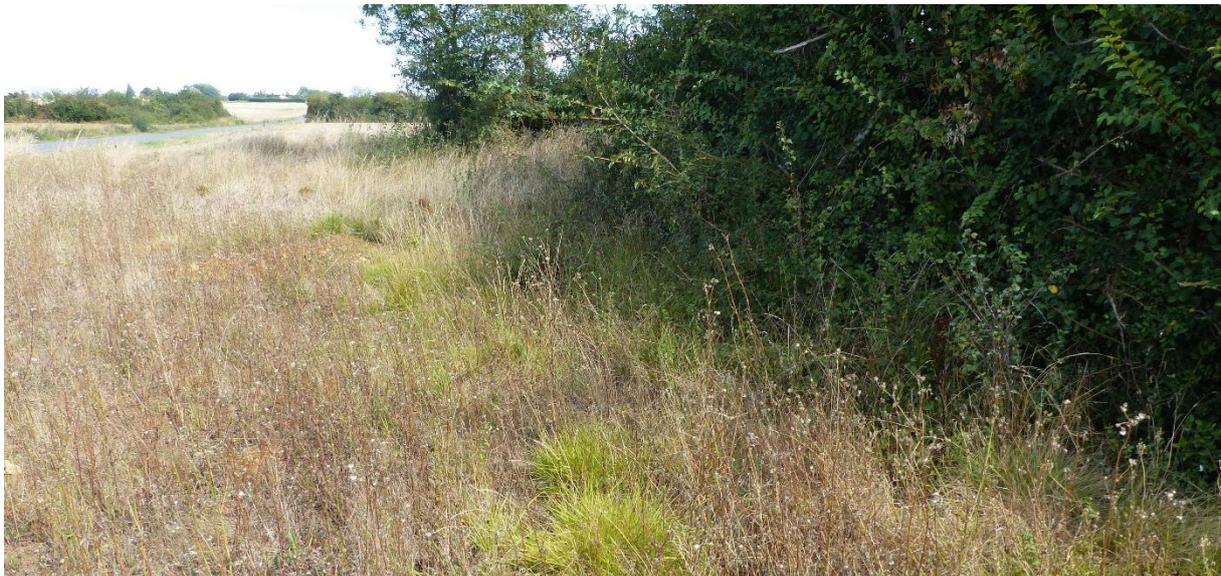
Etat de conservation : Fort

Intérêt patrimoniale : Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : humide

Pelouse calcicole fermée

Code Corine Biotopes : 34.32/ Code Eunis : E1.262-E1.263 / Code Natura 2000 : 6210



Pelouse sèche en faciès d'embuissonnement – Site de Forêt Bommiers Nord

Cette végétation sèche ressort d'une prairie fauchée sur sol calcaire. Sous climat océanique, les communautés végétales demandent des conditions ensoleillées et chaudes pour former des pelouses dites calcaires sub-atlantiques semi-arides. Les espèces inféodées se développent sur un sol pauvre en matière nutritive. En phase d'enrichissement, les plantes d'ourlets comme le Brachypode penné et les arbustes peuvent embuisonner ce milieu ouvert. Des opérations de restaurations telles qu'un débroussaillage ou une fauche tardive sont recommandés. Un export de la tonte est conseillé pour éviter d'enrichir le sol.

Enjeu floristique : Fort

Etat de conservation : Mauvais

Intérêt patrimoniale : Habitat d'intérêt communautaire

Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : non

Habitat remarquable (non patrimonial) : Prairie alluviale inondable à Gratiolle officinale.

Code Corine Biotopes : 37.21 / Code Eunis : E3.41ok



Végétation monospécifique à Gratiolle officinale – Site de l'Etang de Greuille

Des populations de Gratiolle officinale ont été localisées sur les bords de « l'Etang proche sentier dans Boisement ». Cette espèce, protégée à l'échelle nationale, évolue sur les prairies alluviales inondables du syntaxon phytosociologique de *Oenanthion fistulosae*. Cette végétation se forme sur les sols enrichis et humides des plaines alluviales. Rares sur le territoire, ces prairies sont fragmentées par l'homogénéisation du paysage. Ainsi, cette végétation demandera une étude pour conserver l'espèce.

Enjeu floristique : Très fort

Etat de conservation : moyen

Intérêt patrimoniale : espèce (*Gratiola officinalis*) à enjeu réglementaire

Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : oui

6.2 Bilan des prospections réalisées pour la flore

140 espèces de flores ont été recensées sur la commune lors des prospections en 2022. Parmi elles, 3 espèces sont patrimoniales. Cette diversité s'explique par la présence de milieux humides et fraies qu'hébergent les végétations humides des étangs et de la plaine bocagère du Liennet.

Des fiches de diagnostics par site sont proposées dans la partie [Résultats sur les sites définis pour les inventaires](#).

La liste complète des espèces observées est en annexe.

6.2.1 Flore indigène patrimoniale

3 espèces patrimoniales ont été recensées lors des inventaires, dont une est protégée. Il s'agit de la Gratiolle officinale, de l'Isnardie des marais et du Scolopendre (Fougère).

Tableau 3 : Espèces de flore patrimoniales observées sur la commune :

Nom Français <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux					Nombre d'individus observés lors des inventaires	Enjeu	Source
	Europe	France	Régionale	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté			
Gratiolle officinale <i>Gratiola officinalis</i> L., 1753	-	PN	-	-	LC	NT	Dét.	RR	Une couverture de plus de 500 m ² dans le secteur de l'Étang de Greuille.	Très fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Isnardie des marais <i>Ludwigia palustris</i> (L.) Elliott, 1817	-	-	-	LC	LC	LC	Dét.	R	Environ 480 m ² dans le secteur de l'Étang de Greuille.	Moyen	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Scolopendre <i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	-	-	-	-	LC	LC	Dét.	AR	Au nord-ouest de la commune, le long des rives du Liennet	Faible	Prospection de terrain 2022 (RÉSEAU PARTICIPATIF)

Légende :

- Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » qui regroupe les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC) : An. II : inscrit à Annexe II de la Directive N° 92/43/CEE.
- France : statut de protection. PN : Protection Nationale (annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire) ; PR : Protection Régionale en région Centre Val-de-Loire (Article 1 de l'arrêté du 12 mai 1993).
- LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- LRR : liste rouge régionale : liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre (CSRPN de la région Centre, 2012) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- Dét. ZNIEFF : Liste-tableau des habitats et espèces déterminantes en région Centre Val-de-Loire (DREAL Centre Val-de-Loire, 2018).
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle de la région Centre val-de-Loire (Cordier J. & Filoche S., 2016) : CCC : extrêmement commun ; CC : très commun ; C : commun ; AC : assez commun ; AR : assez rare ; R : rare ; RR : très rare ; RRR : extrêmement rare.



Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis*)
(Site de l'Étang de Greuille)



Isnardie des Marais (*Ludwigia palustris*)
(Photo prise en dehors de la commune)

6.2.2 Espèces végétales exotiques envahissantes

Les espèces végétales présentent un caractère envahissant et peuvent se substituer à la végétation originelle de la région naturelle : elles sont alors qualifiées d'invasives (Muller S. (Ed.), 2004).

Parmi ces espèces, une a été répertoriée sur le terrain. L'Ambroisie à feuilles d'armoise fait l'objet de l'arrêté préfectoral du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre les espèces végétales nuisibles à la santé interdit et arrêté du 1er juillet 2022 pour le département de l'Indre. Concernant la Renouée du Japon, elle développe un rhizome souterrain traçant et rentre en compétition avec la strate herbacée en étouffant le développement des espèces moins compétitives.

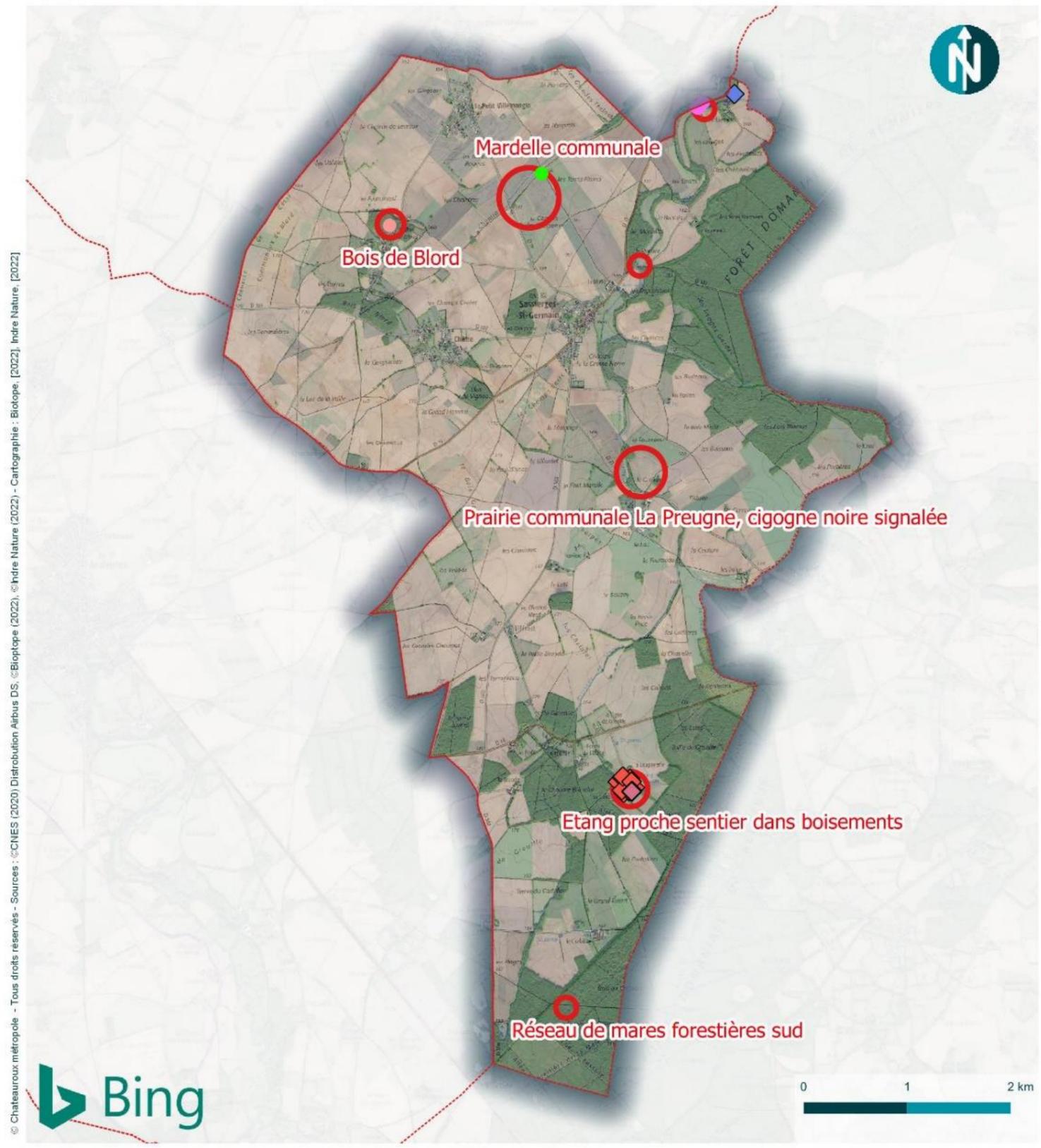
Tableau 4 : Espèces invasives de flore sur la commune :

Nom Français	Nom scientifique	Catégorie CBNBP	Localisation et dynamique	Recouvrement / effectif estimé	Source
Ambroisie à feuilles d'Armoise	<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L., 1753	Invasive potentielle	Une petite population sur le secteur d'Hameau Liennet	4 pieds	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Laurier-cerise	<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Invasive potentielle	Un pied dans le Bois de Blord	1 pied	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Invasive avérée	Site communale de Mardelle	1 pied	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)

6.2.3 Synthèse des enjeux pour la flore

- 204 espèces observées ont été recensées sur l'ensemble de la commune, dont 3 sont patrimoniales et 1 fait l'objet d'une protection nationale ;
- Toutes les espèces inventoriées sur des passages précédents ont été recensées en cette année 2022 ;
- La Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*), invasive avérée prioritaire, a été signalée au niveau de la vallée du Liennet lors de la présentation des résultats en juillet 2023.

Les enjeux floristiques sont globalement moyens à l'échelle de la commune. Néanmoins, les plus forts enjeux écologiques reposent sur les végétations de zones humides vulnérables sur les sites de « Forêt Bommiers » et de « l'Étang de Greuille » : une mosaïque de végétation alluviales, des cariçaies et des prairies inondables à Gratiolle officinale. Enfin, la prairie calcicole sèche du site « Mardelle communale » mérite une gestion conservatoire.



© Châteauroux métropole - Tous droits réservés - Sources : ©CHES (2020) Distribution Airbus DS, ©Biotope (2022), ©Indre Nature (2022), ©Cartographie : Biotope, [2022], Indre Nature, [2022]



Cartographie des espèces de flore patrimoniale, protégées et invasives à l'échelle de la commune

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Chateauroux

Légende

- Commune
 - Secteurs étudiés
- | Flore patrimoniale et / ou protégée | Espèces invasives |
|---|---|
| ◆ Gratiole officinale | ● Ambroisie élevée |
| ◆ Isnardie des marais | ● Laurier-cerise |
| ◆ Scolopendre | ● Renouée du Japon |



Carte 6 : Cartographie des espèces de flore protégées, patrimoniales et envahissantes sur la commune

7 Inventaires de la faune

7.1 Insectes

7.1.1 Résultats de prospection

Les investigations insectes ont été portées sur les rhopalocères (papillons de jour), les orthoptères (criquet, sauterelle et mantidés) et les odonates (libellules et demoiselles). Les observations opportunistes d'espèces d'un autre groupe entomologique présentant un enjeu réglementaire ou de conservation ont également été relevés.

- 82 espèces d'insectes ont été inventoriées lors des prospections réalisées entre les mois mai et août 2022 dont :
 - 33 espèces de rhopalocères (papillons de jour), soit environ 31,7 % de la diversité départementale (104 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature) ;
 - 16 espèces d'odonates (libellules et demoiselles), soit environ 26,7 % de la diversité départementale (60 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature) ;
 - 31 espèces d'orthoptères (criquets, sauterelles, grillons), soit environ 51,7 % de la diversité départementale (60 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature) ;
 - 2 espèces de coléoptères saproxylophages protégées et/ou patrimoniales.

La liste complète des espèces observées en 2022 est présentée en annexe de ce document.

7.1.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeu

7 espèces d'insectes sont considérées comme patrimoniales au regard de leur statut de conservation en France et en région Centre-Val de Loire.

Tableau 5 : Insectes patrimoniaux et/ou réglementés

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét.			
Orthoptères									
Conocéphale des Roseaux <i>Conocephalus dorsalis</i>	-	-	LC	-	EN	DZ	Espèce fréquentant les végétations hygrophiles herbacées, en particulier les jonchaies et les cariçaies. Espèce présente sur la commune au niveau des secteurs « Etang proche sentier dans boisements » et « Hameau Liennet Boisements humides et sources » dans les végétations hygrophiles au bord d'un étang (partie sud de la commune) ou au niveau d'une prairie humide (partie nord-est de la commune) : 15 individus observés en 2022.	Très fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét.			
Méconème fragile <i>Meconema meridionale</i>	-	-	LC	LC	LC	DZ	Espèce xérophile arboricole vivant dans le feuillage de divers arbres et arbustes. Espèce présente sur la commune au niveau du secteur « Prairie communale La Preugne » dans les boisements (partie centrale de la commune) : 2 individus observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Criquet des Roseaux <i>Mecostethus parapleurus</i>	-	-	LC	LC	EN	DZ	Espèce colonisant les milieux herbacés plus ou moins humides. Espèce présente sur la commune au niveau du secteur « Hameau Liennet Boisements humides et sources » dans les végétations hygrophiles d'une prairie humide (partie nord-est de la commune) : 28 individus observés en 2022.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Phanéroptère méridional <i>Phaneroptera nana</i>	-	-	LC	LC	LC	DZ	Espèce affectionnant les milieux arbustifs thermophiles, haies, lisière, friches. Espèce présente sur la commune au niveau de trois secteurs « Bois de Blord », « Etang proche sentier dans boisements » et « Hameau Liennet Boisements humides et sources » : 3 individus observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Criquet ensanglanté <i>Stethophyma grossum</i>	-	-	LC	LC	LC	DZ	Espèce affectionnant les prairies humides, les marais, tourbières, fossés. Espèce présente sur la commune au niveau des secteurs « Etang proche sentier dans boisements » et « Hameau Liennet Boisements humides et sources » dans les végétations hygrophiles au bord d'un étang (partie sud de la commune) ou au niveau d'une prairie humide (partie nord-est de la commune) : 15 individus observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Coléoptères									
Grand Capricorne <i>Cerambyx cerdo</i>	An. II	Art. 2	NT	-	-	DZ	Espèce de plaine affectionnant tous types de milieux comportant des chênes relativement âgés. Espèce présente au centre de la commune au niveau d'une haie au lieu-dit « le Villardet » : 2 indices de présence observés en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Lucane Cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	-	-	NT	-	-	DZ	Espèce commune en France et en région Centre-Val-de-Loire et en régression à l'échelle de l'Europe, on la retrouve dans les forêts de vieux chênes dont les larves dévorent le bois mort.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét.			
							Espèce présente sur la commune au niveau du secteur « Bois de Blord » (3 individus observés en 2022) et « Mardelle communale » (1 individu en 2023)		

Légende :

- An. II : espèces inscrites à l'annexes II de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (UICN, 2012) / European Red List of Grasshoppers, Crickets and Bush-crickets (UICN, 2016) / European Red List of Saproxylic Beetles (UICN, 2018) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) / Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques (SARDET E. & DEFAUT B., 2004) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge des lépidoptères de la région Centre (2013) / Liste rouge des Odonates en Centre-Val de Loire (2022) / Liste rouge des orthoptères de la région Centre (2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce appartenant à la Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF de la région Centre-Val-de-Loire (2018)



Criquet des Roseaux



Conocéphale des Roseaux



Criquet ensanglanté



Indice de présence du Grand Capricorne



Vestige de Lucane Cerf-volant

7.1.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Ces espèces sont réparties parmi plusieurs cortèges :

7.1.3.1 *Le cortège forestier*

Au sein de ce cortège, on retrouve à la fois des espèces liées préférentiellement aux boisements mais également des espèces plus spécifiquement liées aux lisières et clairières forestières. C'est au sein de ces milieux de lisières, haies, fourrés et de clairière que l'on retrouve une grande partie des espèces de ce cortège, avec notamment des espèces comme le Citron (*Gonepteryx rhamni*), le Tabac d'Espagne (*Argynnis paphia*), le Thécla du Chêne (*Quercusia quercus*), le Grillon des bois (*Nemobius sylvestris*), le Méconème fragile (*Meconema meridionale*), la Leptophye ponctuée (*Leptophyes punctatissima*), le Lucane Cerf-volant (*Lucanus cervus*).

Sur des milieux plus thermophiles, on retrouve le Phanéroptère méridional (*Phaneroptera nana*).

Enfin, au niveau des secteurs présentant des chênes mâturs isolés ou non, on retrouve une espèce saproxylophage d'intérêt : le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*). Les larves de cette espèce consomment du bois non décomposé généralement sénescant.

7.1.3.2 *Le cortège prairial*

Un certain nombre d'espèces prairiales sont également présentes, comme la Petite Violette (*Boloria dia*), le Procris (*Coenonympha pamphilus*), le Demi-deuil (*Melanargia galathea*), le Cuivré fuligineux (*Lycaena tityrus*), le Criquet mélodieux (*Gomphocerippus biguttulus*), le Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*) et le Grillon champêtre (*Gryllus campestris*). On peut également citer en périphérie de ce cortège des espèces thermophiles comme le Flambé (*Iphiclides podalirius*), la Mante religieuse (*Mantis religiosa*), le Criquet italien (*Calliptamus italicus*) et l'Œdipode turquoise (*Œdipoda caerulescens*), et des espèces ubiquistes, vivant dans des habitats très variés, comme le Vulcain (*Vanessa atalanta*), le Machaon (*Papilio machaon*), la Decticelle bariolée (*Roeseliana roeselii*) et la Grande sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*).

7.1.3.3 *Le cortège aquatique ou humide*

Ce cortège rassemble principalement des espèces du groupe des odonates. On notera pour rappel que le contexte dans lequel se localise l'habitat aquatique peut avoir une influence sur la présence des espèces d'odonates en fonction de leur affinité écologique.

Le cortège aquatique principal est celui des espèces d'eau stagnante, comme l'Orthétrum réticulé (*Orthetrum cancellatum*), l'Orthétrum à stylets blancs (*Orthetrum albistylum*). Un sous cortège d'intérêt est également présent : celui des espèces d'eaux stagnantes temporaires, avec l'Aesche affine (*Aeshna affinis*).

Un cortège d'espèces d'eau courante est également présent, avec des espèces comme les Caloptéryx éclatant (*Calopteryx splendens*) et vierge (*Calopteryx virgo*) et le Gomphe à forceps (*Oncogomphus forcipatus*).

Par ailleurs, au sein des milieux humides (végétation rivulaire, prairies humides), on retrouve également quelques espèces d'orthoptères comme l'Ædipode émeraude (*Aiolopus thalassinus*), le Conocéphale des Roseaux (*Conocephalus dorsalis*), le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*) ou le Criquet des Roseaux (*Mecostethus parapleurus*).



Végétation hygrophile favorable aux orthoptères patrimoniaux



Allée forestière favorables aux insectes forestiers



Prairie favorable aux orthoptères et aux lépidoptères communs



Végétation rivulaire favorable aux odonates et aux orthoptères

7.1.4 Synthèse des expertises liées aux insectes

7.1.4.1 Les rhopalocères

33 espèces ont été inventoriées au sein des sept zones prospectées sur la commune de Sassièges-Saint-Germain. Aucune des espèces observées n'est protégée ou patrimoniale en France ou en région Centre-Val de Loire.

A travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 3 espèces patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations directes en 2022 : Petite Tortue (*Aglais urticae*), Grand collier argenté (*Boloria euphrosyne*),

Hespérie du Brome (*Carterocephalus palaemon*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces trois espèces sont jugées présentes sur la commune de Sassierges-Saint-Germain au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

Les forêts domaniales de Bellevue et de Bommiers présente au sein de la commune de Sassierges-Saint-Germain présente un enjeu moyen de conservation pour les rhopalocères au regard des espèces contactées sur ce secteur notamment à travers la bibliographie.

7.1.4.2 *Les odonates*

16 espèces ont été inventoriées au sein des sept zones prospectées sur la commune de Sassierges-Saint-Germain. Aucune des espèces observées n'est protégée ou patrimoniale en France ou en région Centre-Val de Loire.

A travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021), aucune espèce patrimoniale et/ou protégée n'est mentionnée sur la commune.

Ce groupe ne présente donc guère d'enjeu au sein de la commune.

7.1.4.3 *Les orthoptères*

31 espèces ont été inventoriées au sein des sept zones prospectées sur la commune de Sassierges-Saint-Germain. Aucune des espèces observées n'est protégée en France. En revanche, on notera la présence de 5 espèces patrimoniales en 2022 : le Méconème fragile, le Phanéroptère méridional, le Criquet ensanglanté, le Criquet de Roseaux et le Conocéphale des Roseaux. Ces deux dernières espèces patrimoniales sont localisées au niveau des végétations hygrophiles du ou des secteurs « Etang proche sentier dans boisements » et « Hameau Liennet Boisements humides et sources ». Ces milieux présentent un enjeu de conservation évalué à fort voire très fort.

A travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021), aucune espèce patrimoniale et/ou protégée n'est mentionnée sur la commune.

7.1.4.4 *Les coléoptères saproxylophages*

Deux coléoptères saproxylophages protégés et/ou patrimoniaux ont été mis en évidence lors des inventaires menés au sein des sept zones prospectées sur la commune de Sassierges-Saint-Germain et des observations opportunistes faites sur le reste de la commune. Il s'agit du Grand Capricorne, présent sur au moins un secteur accueillant une haie avec des chênes mûres, et du Lucane cerf-volant, présent au niveau des secteurs boisés de la commune.

On notera par ailleurs que la base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021 ne signale pas la présence d'autres coléoptères protégés et/ou patrimoniaux sur la commune.

Il en résulte que les secteurs favorables au Grand Capricorne présente un enjeu moyen de conservation.

7.2 Amphibiens

7.2.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées entre les mois de mai et de juin 2022, quatre espèces d'amphibiens et un groupe d'espèces ont été contactées au sein de la commune : le Crapaud commun/épineux, le Triton palmé, le Triton crêté, la Grenouille agile et le complexe des Grenouilles « vertes » (on notera que ce complexe regroupe trois espèces difficilement distinguables sur le terrain : *Pelophylax ridibundus*, *P. kl. esculetus* et *P. lessonae*). Il est toutefois probable qu'une grande partie d'entre elles correspondent à *P. kl. esculentus*. Ainsi, seul ce taxon a été retenu dans la suite de cette analyse.

Ces espèces sont protégées en France à des degrés divers (arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (NOR : TREL2034632A)).

Le nombre d'espèces d'amphibiens observées en 2022 sur la commune de Sassièges-Saint-Germain représente environ 26,3 % de la diversité départementale (19 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

7.2.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Les cinq espèces d'amphibiens recensées sont protégées et donc considérées comme patrimoniales.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 6 : Amphibiens patrimoniaux et/ou réglementés

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét.			
Crapaud commun/épineux <i>Bufo bufo/spinosus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce ubiquiste qui fréquente des habitats à composante boisée, des forêts jusque dans les jardins. Il se reproduit dans une grande diversité de milieux aquatiques mais il affectionne particulièrement les grands plans d'eau stagnants et permanents. Espèce observée sur la commune au niveau d'une mare forestière au niveau de la forêt domaniale de Bellevue (partie sud de la commune) : 1 individu observé en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Grenouille commune <i>Pelophylax esculentus</i>	An. V	Art. 4	LC	NT	LC	-	Espèce ubiquiste très aquatique. Son habitat terrestre se limite souvent aux abords immédiats des points d'eau où elle se reproduit. Espèce présente sur la commune au niveau de l'ensemble des	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét.			
							zones humides (eau courante ou stagnante) : têtards et 26 individus adultes ou juvéniles observés en 2022.		
Grenouille agile <i>Rana dalmatina</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce se rencontrant aussi bien en forêt que dans les prairies. Elle se reproduit dans divers points d'eau, notamment les milieux temporaires. Espèce présente sur la commune au niveau des zones humides (eau stagnante) proches de boisements (forêt domaniale de Bellevue (partie sud de la commune) : 1 individu adulte observé en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Triton palmé <i>Lissotriton helveticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	Urodèle ubiquiste, il fréquente toutes sortes de milieux aquatiques, temporaires ou permanents. Ses habitats terrestres présentent souvent une composante boisée. Espèce présente sur la commune au niveau des zones humides (eau stagnante) proches de boisements (forêt domaniale de Bellevue (partie sud de la commune) : 1 individu adulte observé en 2022 au niveau d'une mare forestière.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Triton crêté <i>Triturus cristatus</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	NT	NT	DZ	Grand triton exigeant préférentiellement des mares permanentes, profondes et étendues. L'habitat terrestre est constitué des boisements, des fourrés et des haies alentours. Espèce présente sur la commune au niveau d'une mare forestière dans la forêt domaniale de Bellevue (partie sud de la commune) : 1 individu adulte observé en 2022.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRE : European Red List of Amphibians (UICN, 2009) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



Grenouille commune



Triton crêté

7.2.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les amphibiens présentent une répartition spatio-temporelle particulière, en lien avec leur cycle vital en deux phases, alternant généralement entre milieux aquatiques en période de reproduction et milieux terrestres le reste de l'année. Ces animaux empruntent par ailleurs des corridors de manière assez systématique pour se déplacer entre ces milieux.

7.2.3.1 *Les milieux aquatiques*

Sur la commune, les habitats aquatiques de reproduction les plus favorables sont des mares permanentes, relativement profondes, végétalisées, bien exposées, avec une portion de berges en pente douce et à proximité d'habitats terrestres favorables (haie, boisement).

Certaines mares et plans d'eau empoisonnés sont évités par la plupart des espèces (prédation), à l'exception du Crapaud commun et des grenouilles « vertes ».

Les ruisseaux présentant une eau courante sont peu favorables à la reproduction (mais sont fréquentés par le complexe des grenouilles « vertes »).



Étang empoisonnée peu favorable aux amphibiens



Ruisseau du Liennet peu favorable aux amphibiens



Mare forestière favorable aux amphibiens

7.2.3.2 *Les habitats terrestres*

Les boisements de feuillus, les haies et les fourrés constituent des habitats terrestres privilégiés pour les amphibiens et offrent des micro-habitats de refuge, nourriture et support au déplacement.

Les prairies constituent également des zones d'estivage, d'alimentation et de transit. Les bords des cours d'eau et des autres milieux aquatiques constituent des habitats pour certaines espèces, comme le complexe des grenouilles « vertes ».



Forêt domaniale de Bellevue favorable à l'hivernage des amphibiens



Abords de l'étang de Greuille favorable à l'hivernage des amphibiens



Haie favorable au déplacement des amphibiens

7.2.4 Synthèse des expertises liées aux amphibiens

- 5 espèces protégées d'amphibiens ont été observées au sein des sept zones prospectées sur la commune de Sassièrges-Saint-Germain. Deux de ces espèces sont considérées comme « quasi-menacées » sur les listes rouges nationale et/ou régionale : le Triton crêté et la Grenouille commune. Les autres espèces inventoriées sont non menacées en Centre-Val de Loire et en France.
- Au regard des observations réalisées en 2022, les habitats favorables au Triton crêté présentent un enjeu fort de conservation sur la commune de Sassièrges-Saint-Germain. Les autres espèces identifiées ne présentent qu'un faible enjeu de conservation.
- 2 espèces protégées et/ou patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations directes au cours des passages réalisés en 2022 : Rainette verte (*Hyla arborea*) et Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces deux espèces sont jugées présentes sur la commune de Sassièrges-Saint-Germain au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

L'ensemble des boisements, des haies et des fourrés présents sur la commune de Sassièrges-Saint-Germain sont favorables à l'hivernage d'amphibiens. Ces habitats et notamment les secteurs favorables au Triton crêté (observé en 2022) présentent un enjeu fort de conservation. Il va de soi que les milieux aquatiques permettant la reproduction de cette espèce de triton présentent également un fort intérêt de conservation.

7.3 Reptiles

7.3.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées entre les mois de mai et d'août, une espèce de reptiles a été observée au sein de la commune : le Lézard des murailles.

Cette espèce est protégée en France (arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (NOR : TREL2034632A)).

Le nombre d'espèces de reptiles observées en 2022 sur la commune de Sassièrges-Saint-Germain représente environ 10 % de la diversité départementale (10 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

7.3.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

L'espèce de reptiles recensée est protégée et donc considérée comme patrimoniale.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 7 : Reptiles patrimoniaux et/ou réglementés

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Reptile le plus commun du territoire. Cette espèce ubiquiste fréquente une grande variété de milieux ouverts bien exposés, avec des micro-habitats facilitant la thermorégulation. Espèce présente sur de nombreux secteurs de la commune de Sassièrges-Saint-Germain (lisières de boisements, tas de bois, haie...) : 10 individus adultes ou juvéniles observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRE : European Red List of Reptiles (UICN, 2009) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) / LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



Lézard des murailles

7.3.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les reptiles sont des animaux ectothermes utilisant une source extérieure - comme le rayonnement solaire - pour élever leur température interne. La thermorégulation constitue un élément prépondérant dans la sélection de l'habitat. D'une manière générale, les reptiles apprécient les habitats hétérogènes réunissant une grande diversité de zones d'exposition et de structures végétales.

Au niveau de la commune de Sassièrges-Saint-Germain, on retrouve les reptiles observés en 2022 principalement au niveau :

- Des milieux anthropiques (digue, tas de bois...) ;
- Et des écotones (haies, lisières, bords de chemins...).

7.3.3.1 *Les milieux anthropiques*

Les milieux anthropiques favorables pour les reptiles sont les tas de pierres ensoleillés mais également tous les secteurs d'habitations. Ces milieux sont notamment favorables au Lézard des murailles qui apprécie ces supports de type rocheux, car ils emmagasinent la chaleur du soleil.

7.3.3.2 *Les écotones*

Les écotones, comme les haies, les lisières de boisement ou les chemins, constituent des zones particulièrement favorables aux reptiles. Ils y trouvent un abri, une zone d'exposition au soleil et des ressources trophiques. Les écotones sont bien représentés au niveau de la commune de Sassièrges-Saint-Germain.



Digue enrochée favorable aux reptiles



Tas de bois favorable aux reptiles



Lisière forestière favorable aux reptiles

7.3.4 Synthèse des expertises liées aux reptiles

- 1 espèce protégée de reptiles a été observée au sein des sept zones prospectées sur la commune de Sassièrges-Saint-Germain. Cette espèce reste commune et non menacée en région Centre-Val de Loire et en France.
- Au regard des observations réalisées en 2022, le groupe des reptiles ne présente qu'un faible enjeu de conservation sur la commune de Sassièrges-Saint-Germain.
- 3 espèces protégées et/ou patrimoniales présentes dans la bibliographie viennent compléter les observations de l'année 2022 : Orvet fragile (*Anguis fragilis*), Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*) et Vipère aspic (*Vipera aspis*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces trois espèces sont jugées présentes sur la commune de Sassièrges-Saint-Germain au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

Les principaux secteurs à enjeux au sein de la commune concernent avant tout les écotones bien exposés, notamment les haies, les lisières des boisements, des fourrés et ronciers, notamment à proximité des mares, des étangs, des cours d'eau et des fossés... Ils seront à préserver dans le but de maintenir les espèces communes de reptiles présentes sur la commune.

7.4 Oiseaux

7.4.1 Résultats de prospection

Lors des inventaires, 76 espèces d'oiseaux ont été observées en période de reproduction sur la commune de Sassièges-Saint-Germain. Parmi les espèces observées, 61 sont protégées au niveau national. Les autres espèces nicheuses observées sont chassables (espèces gibiers - cf. arrêté ministériel du 26 juin 1987, modifié), régulables (espèces nuisibles - cf. article R. 427-6 du code de l'environnement et arrêté ministériel du 02 août 2012, NOR : DEVL1227528A) ou issues d'introduction.

Huit espèces sont également d'intérêt communautaire : le Martin-pêcheur d'Europe, le Busard Saint-Martin, le Rollier d'Europe, le Pic mar, la Pie-grièche écorcheur, l'Alouette lulu, le Milan noir et la Bondrée apivore.

Le nombre d'espèces d'oiseaux en période de nidification observées en 2022 sur la commune de Sassièges-Saint-Germain représente environ 45,2 % de la diversité départementale (168 espèces nicheuses connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

7.4.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

33 espèces sont considérées comme patrimoniales au regard de leur statut de conservation en France et en région Centre-Val de Loire. A l'exception du Gobemouche noir, du Traquet motteux et du Rollier d'Europe, toutes sont nicheuses (possible, probable ou certaine) au sein de la commune.

Tableau 8 : Espèces d'oiseaux patrimoniales observées en période de reproduction

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i>	-	-	LC	NT	NT	-	Espèce affectionnant les milieux agricoles ainsi que les milieux herbacés très ouverts. Espèce pouvant nicher au sein des cultures et des zones prairiales de la commune. En 2022, 24 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>	An. I	Art. 3	LC	VU	LC	Det. ss cond.	Espèce se rencontrant au bord des eaux calmes, propres et peu profondes, plutôt en des lieux abrités du vent. Espèce pouvant nicher au niveau des ruisseaux et étangs de la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé d'un individu en chasse.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	Det. ss cond.	Espèce affectionnant les villages et autres hameaux qui ponctuent les grandes plaines agricoles. Espèce pouvant nicher au niveau des quelques fermes de la commune. En 2022, 3 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Oiseau assez éclectique fréquentant parcs urbains, jardins, vergers, haies, lisière des bosquets et des ripisylves. Espèce pouvant nicher sur divers secteurs de la commune (ripisylves, haies, jardins, lisières). En 2022, 14 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Bouscarle de Cetti <i>Cettia cetti</i>	-	Art. 3	LC	NT	NT	Det. ss cond.	Espèce fréquentant les endroits humides à strate inférieure dense, riches en buissons (saules, ronciers, pruneliers, etc. le long des cours d'eau et plans d'eau, dans les marais, autour des rizières et autres cultures irriguées, en lisière de boisements humides (aulnaie-frênaie, peupleraie, ripisylves diverses)). Espèce entendue au niveau du ruisseau du Liennet. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Espèce affectionnant les lisières des forêts, les broussailles, les taillis, les grandes haies, les parcs et les jardins. Espèce pouvant nicher sur divers secteurs de la commune (haies, jardins, lisières). En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	NT	DZ ss cond.	Espèce affectionnant les milieux cultivés (blé et orge d'hiver). Cependant, certaines régions accueillent encore une majorité de couples dans des milieux naturels, et certaines populations restent inféodées à des	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							milieux tels que les landes ou les clairières forestières. Espèce pouvant nicher au niveau des cultures de céréales (blé, orge) présentes sur la commune. En 2022, 2 contacts de l'espèce en chasse ont été réalisés.		
Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i>	An. I	Art. 3	LC	NT	-	-	En période de reproduction, espèce affectionnant les milieux ouverts vastes avec des postes d'affût et des cavités de nidification. En période postnuptiale, cette espèce se regroupe sur des milieux ouverts tels que friches, prairies pâturées ou prairies de fauche, riches en ressources alimentaires (orthoptères, micromammifères, batraciens, etc.). Espèce observée en activité de chasse au niveau d'une friche prairiale de la commune : 2 contacts de l'espèce en chasse ont été réalisés ; il s'agissait d'oiseaux en migration s'alimentant.	Faible (migration)	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE, RÉSEAU PARTICIPATIF)
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce rupestre nichant sous les surplombs rocheux des falaises mais également au niveau des bâtiments et autres constructions comme les ponts. Espèce nicheuse certaine au niveau du village de Sassièrges-Saint-Germain. En 2022, 13 contacts de l'espèce ont été réalisés. En 2023 elle niche sur l'église.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE, RÉSEAU PARTICIPATIF)
Pic mar <i>Dendrocopos medius</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce des milieux forestiers attirés par les boisements avec la présence de vieux arbres et d'arbres morts. Espèce pouvant nicher au niveau de la forêt domaniale de Bellevue. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Pic épeichette <i>Dendrocopos minor</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	Det. ss cond.	Espèce fréquentant les bois (notamment les bords des cours d'eau), les bosquets de feuillus ainsi que les parcs, jardins et vergers. Espèce pouvant nicher au niveau des secteurs boisés mais également au niveau des ripisylves situés sur la commune. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Bruant proyer <i>Emberiza calandra</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-	Espèce affectionnant les grands espaces herbacés, surtout naturels mais aussi exploités par l'homme, steppes herbeuses, landes, particulièrement militaires, côteaux herbeux, parties enherbées des plateaux, prairies extensives, grandes pâtures, parcelles de céréales et leurs marges incultes... Espèce pouvant nicher au sein des cultures et des zones prairiales de la commune. En 2022, 10 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Bruant jaune <i>Emberiza citrinella</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	Oiseau affectionnant les zones découvertes, cultivées ou non, avec haies, buissons, bocages ou lisières de bois. Espèce pouvant nicher dans des zones buissonnantes au sein des cultures de la commune. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce très adaptable, qui s'accommode de nombreuses situations paysagères. L'habitat de l'espèce va des espaces les plus ouverts (openfield agricole) aux milieux semi-ouverts les plus divers (bocage, prés-bois, espaces urbanisés...) Espèce nichant notamment au niveau des pylônes haute tension traversant la commune. En 2022,	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ss ZNIEFF			
							6 contacts de l'espèce ont été réalisés, principalement des individus en chasse.		
Gobemouche noir <i>Ficedula hypoleuca</i>	-	Art. 3	LC	VU	EN	Det. ss cond.	Espèce fréquentant les forêts de feuillus ou les forêts mixtes, les vergers de plein vent, les parcs. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés en août ; il s'agissait d'oiseaux en migration s'alimentant.	Faible (migration)	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce affectionnant les bâtiments agricoles (granges, écuries, fermes,) et les maisons. Espèce nicheuse certaine au niveau des fermes de la commune notamment. En 2022, 55 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE, RÉSEAU PARTICIPATIF)
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	An. I	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce affectionnant les milieux semi-ouverts présentant des buissons bas épineux, des perchoirs naturels ou artificiels d'une hauteur comprise entre un et trois mètres, de zones herbeuses et de gros insectes. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 10 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pie-grièche à tête rousse <i>Lanius senator</i>	-	Art. 3	NT	VU	VU	Det. ss cond.	Espèce affectionnant les milieux semi-ouverts situés dans un secteur ensoleillé et parsemé d'arbres aux branches basses, qui lui permettent de chasser les insectes à l'affût au-dessus d'un sol très dégagé, à végétation au moins partiellement rase, voire un sol nu. La présence de buissons et d'éléments artificiels comme les piquets de clôture est appréciée. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 3 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Très fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Linotte mélodieuse	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	Oiseau assez ubiquiste ; il occupe tous types de	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
<i>Linaria cannabina</i>							milieux ouverts parsemés de buissons et d'arbres. Espèce pouvant nicher sur la commune sur de nombreux secteurs. En 2022, 11 contacts de l'espèce ont été réalisés.		
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce occupant une large gamme de milieux ouverts et semi-ouverts présentant une mosaïque de milieux cultivés et non-cultivés (polyculture, vergers, landes, forêts claires, ...). Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 4 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE, RÉSEAU PARTICIPATIF)
Milan noir <i>Milvus migrans</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	VU	Det. ss cond.	Espèce s'installant généralement en lisière de forêt, souvent près de l'eau à proximité des grands fleuves ou de grands lacs, en périphérie d'étangs forestiers et en forêts rivulaires. Elle affectionne les ripisylves et les pentes boisées dominants les cours d'eau, ainsi que les haies bocagères des zones humides. Espèce pouvant nicher sur la commune notamment aux abords des étangs. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Gobemouche gris <i>Muscicapa striata</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce forestière affectionnant les boisements pas trop fermés, les clairières, chablis et allées forestières où pénètre le soleil. Espèce pouvant nicher sur la commune au niveau des secteurs boisés. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Traquet motteux <i>Oenanthe oenanthe</i>	-	Art. 3	LC	NT	NA	-	Oiseau affectionnant les espaces ouverts à végétation rase (moins de 10 cm) et éparse. En 2022, 6 contacts de l'espèce ont été réalisés en mai et juillet ; il s'agissait d'oiseaux en migration s'alimentant.	Faible (migration)	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Perdrix grise <i>Perdix perdix</i>	-	-	LC	LC	NT	-	Espèce fortement inféodée aux plaines agricoles. Elle apprécie notamment les mosaïques de cultures diversifiées, comprenant des céréales d'hiver, avec des zones refuges (haies, buissons...). Espèce pouvant nicher au niveau des cultures sur la commune. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce fréquentant les zones boisées de feuillus et de pins, les vieilles futaies entrecoupées de clairières. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pouillot siffleur <i>Phylloscopus sibilatrix</i>	-	Art. 3	LC	NT	VU	DZ ss cond.	Espèce affectionnant les forêts de feuillus ou mixtes dont les sous-bois sont faiblement représentés lui permettant ainsi de chasser et de chanter sous les frondaisons. Espèce pouvant nicher au niveau des gros boisements sur la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé au niveau de la forêt domaniale de Bellevue.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pouillot fitis <i>Phylloscopus trochilus</i>	-	Art. 3	LC	NT	NT	DZ ss cond.	Espèce recherchant les broussailles arbustives des clairières et régénérations forestières, les landes, les pentes broussailleuses sèches, mais également les boisements frais, les saulaies, les aulnaies-frênaies, les peupleraies claires. Les grands jardins et vergers mal entretenus, les haies, les remblais de chemin de fer, les anciennes carrières lui conviennent également. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Oiseau des milieux ouverts et semi-ouverts, cultivés ou non et pourvus d'un minimum d'éléments ligneux, mais pas trop. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 17 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i>	-	-	VU	VU	LC	-	Espèce affectionnant les paysages ouverts parsemés d'arbres, de buissons, de haies et de bosquets. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 7 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Fauvette des jardins <i>Sylvia borin</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce affectionnant les formations arbustives basses et denses qu'elle trouve dans les stades forestiers jeunes, les régénérations, la ripisylve, les recrues des milieux transitoires ou dégradés... Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Effraie des clochers <i>Tyto alba</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-	Espèce fréquentant généralement les milieux ouverts et bocagers situés à proximité des constructions humaines. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 3 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	DZ ss cond.	Espèce affectionnant les milieux ouverts à semi-ouverts présentant un sol facilement accessible, nu ou faiblement enherbé, pour la recherche de nourriture et des cavités, arboricoles ou rupestres, pour la nidification. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE, RÉSEAU PARTICIPATIF)
Vanneau huppé <i>Vanellus vanellus</i>	-	-	VU	NT	VU	DZ ss cond.	Espèce affectionnant en période de reproduction les prairies humides pâturées, les cultures céréalières de	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							printemps et les bords de plan d'eau à végétation rase ou clairsemée. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 5 contacts de l'espèce ont été réalisés.		

Légende :

- An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : European Red List of Birds (Birdlife International, 2021) : LC : préoccupation mineure ; NT : quasi menacée ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; DD : données insuffisantes.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (IUCN, 2013) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ ss cond. : espèce déterminante sous condition ; DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 2016).

7.4.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les espèces se répartissent en 5 cortèges :

- Le cortège des milieux boisés (boisements, sous-bois) ;
- Le cortège des milieux semi-ouverts (haies, fourrés) ;
- Le cortège des milieux urbains (bâtiments, jardins, fermes...) ;
- Le cortège des milieux humides et aquatiques (cours d'eau, mares, étangs) ;
- Le cortège des milieux ouverts (prairies, friches, cultures...).

Les espèces peuvent appartenir à plusieurs cortèges. En effet, certaines espèces sont peu exigeantes ou peu spécialisées et peuvent donc nicher au sein de différents milieux.

Tableau 9 : Répartition des espèces d'oiseaux par cortèges

Répartition des espèces d'oiseaux observées par cortèges				
Milieux boisés	Milieux semi-ouverts (arbustifs)	Milieux urbains	Milieux aquatiques	Milieux ouverts
41 espèces	11 espèces	9 espèces	6 espèces	9 espèces

7.4.3.1 Le cortège des milieux boisés

Les milieux boisés sont bien représentés sur les parties sud et nord-est de la commune. C'est au sein de ce cortège que l'on retrouve la plus grande diversité spécifique avec 41 espèces. La plupart des espèces observées associées à ce type de milieu reste commune pour la région et ne subissent pas de menace particulière en France ou en Centre-Val de-Loire.

11 espèces patrimoniales pouvant nicher sur la commune ont été répertoriées dans ce type de milieu (Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Pic mar, Pic épeichette, Faucon crécerelle, Milan noir, Gobemouche gris, Bondrée apivore, Pouillot siffleur, Pouillot fitis,

Tourterelle des bois) ; 1 espèce supplémentaire a été observée en phase migratoire (Gobemouche noir).

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs boisés présentent un enjeu moyen à fort de conservation.

7.4.3.2 *Le cortège des milieux semi-ouverts (arbustifs)*

Les milieux buissonnants sont présents d'une part en strate arbustive sous les secteurs boisés et d'autre part aux abords de quelques zones bocagères relictuelles. Les espèces rencontrées sur ce type de milieu restent pour partie communes pour la région. On notera toutefois la présence au sein de ce cortège de 6 espèces patrimoniales : Bruant jaune, Pie-grièche écorcheur, Pie-grièche à tête rousse, Linotte mélodieuse, Tarier pâtre, Fauvette des jardins.

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs buissonnants présentent un enjeu moyen à fort de conservation voire très fort sur les secteurs favorables à la Pie-grièche à tête rousse.

7.4.3.3 *Le cortège des milieux urbains*

Les milieux anthropiques sont présents principalement au niveau du village de Sassièges-Saint-Germain mais également en périphérie au niveau de hameaux « satellites ». Les bâtiments (villages, granges...) offrent un milieu favorable pour la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux. Ce cortège regroupe un peu moins d'une dizaine d'espèces. Les espaces naturels aux alentours sont alors utilisés comme zone de chasse et de nourrissage.

5 espèces patrimoniales pouvant nicher sur la commune ont été répertoriées dans ce type de milieux (Chevêche d'Athéna, Hirondelle de fenêtre, Hirondelle rustique, Effraie des clochers, Huppe fasciée).

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs anthropiques présentent un enjeu globalement moyen de conservation.

7.4.3.4 *Le cortège des milieux humides*

Les milieux humides se concentrent aux abords des ruisseaux et des étangs de la commune.

Les espèces inféodées à ces milieux sont peu fréquentes et peu abondantes lors des inventaires réalisés. On notera que sur les 6 espèces privilégiant ce type de milieux, 2 seulement sont patrimoniales : Martin-pêcheur d'Europe, Bouscarle de Cetti.

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs humides présentent un enjeu moyen à fort de conservation.

7.4.3.5 *Le cortège des milieux ouverts*

Les milieux ouverts et notamment les espaces cultivés recouvrent une grande partie de la commune. Quelques prairies parfois en contexte bocagers sont également présentes. On notera que peu d'espèces ont été contactées sur ce type de milieu : 9 espèces.

Néanmoins, la majorité de ces espèces (6 sur les 9 identifiées) sont identifiées comme patrimoniales et peuvent nicher sur la commune (Alouette des champs, Busard Saint-Martin, Bruant proyer, Alouette lulu, Perdrix grise, Vanneau huppé) ; 2 espèces supplémentaires ont été observées en phase migratoire (Rollier d'Europe et Traquet motteux).

Par ailleurs, les zones de cultures servent également de zone de nourrissage pour de nombreuses espèces comme par exemple les hirondelles à la recherche d'insectes.

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs ouverts présentent un enjeu globalement moyen de conservation.

7.4.4 Synthèse des expertises liées aux oiseaux

- 76 espèces d'oiseaux ont été recensées sur la commune de Sassièges-Saint-Germain en période de reproduction. Au niveau réglementaire, 61 sont protégées au niveau national et 8 sont d'intérêt communautaire (Martin-pêcheur d'Europe, Busard Saint-Martin, Rollier d'Europe, Pic mar, Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu, Milan noir, Bondrée apivore).
- 33 espèces sont considérées comme patrimoniales, dont 12 sont « vulnérables » sur les listes rouges nationale ou régionale (Martin-pêcheur d'Europe, Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Pic épeichette, Bruant jaune, Gobemouche noir (migrateur), Pie-grièche à tête rousse, Linotte mélodieuse, Tourterelle des bois, Milan noir, Pouillot siffleur, Vanneau huppé).
- Au regard des observations réalisées en 2022, le groupe des oiseaux nicheurs présente un enjeu moyen à fort de conservation voire ponctuellement très fort (habitats favorables à la Pie-grièche à tête rousse) sur la commune de Sassièges-Saint-Germain.
- La synthèse bibliographique complémentaire à cet inventaire permet d'ajouter 10 espèces patrimoniales présentes en période de reproduction : Martinet noir, Busard cendré, Pigeon colombin, Caille des blés, Pic noir, Élanion blanc, Faucon hobereau, Aigle botté, Locustelle tachetée, Bouvreuil pivoine (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces espèces sont jugées présentes sur la commune de Sassièges-Saint-Germain au regard des habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

Le cortège d'espèces des milieux boisés et arbustifs représente un enjeu moyen à fort de conservation voire très fort (secteurs favorables à la Pie-grièche à tête rousse, au Bouvreuil pivoine, à l'Aigle botté) au regard du potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

Le cortège d'espèces des milieux urbains représente un enjeu de conservation globalement moyen au regard du potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

Le cortège d'espèces des milieux humides représente un enjeu de conservation moyen à fort au regard de son potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

Le cortège d'espèces des milieux ouverts représente un enjeu moyen de conservation au regard de son potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

7.5 Mammifères (hors chiroptères)

7.5.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées entre les mois de mai et d'août, 7 espèces de mammifères terrestres ont été observées au sein de la commune : Chevreuil européen, Cerf élaphe, Lièvre d'Europe, Ragondin, Sanglier, Taupe d'Europe, Renard roux. Aucune de ces espèces n'est protégée en France (Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (NOR : DEVN0752752A)).

Le nombre d'espèces de mammifères terrestres observées en 2022 sur la commune de Sassièges-Saint-Germain représente environ 14,6 % de la diversité départementale (48 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

7.5.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Aucune des espèces de mammifères terrestres recensés en 2022 sur la commune n'est protégée et/ou patrimoniale.

7.5.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Pour les mammifères, on distingue 3 types d'habitats :

- Les milieux forestiers / ripisylves ;
- Les milieux ouverts ;
- Les milieux humides.

7.5.3.1 *Les milieux forestiers / ripisylves*

Les boisements présents au niveau de la commune se concentrent principalement sur les parties sud et nord-est de la commune.

Ces formations sont plus ou moins denses avec la présence d'arbres matures notamment en forêts domaniales de Bellevue et de Bommiers. La strate arbustive présente dans ces différents milieux est par moment assez développée. Le Chevreuil européen occupe généralement ce type de milieux. Le Renard roux, le Sanglier sont observables sur la quasi-totalité des habitats boisés (zone d'alimentation, de reproduction, de déplacement). On notera également la présence d'une population de Cerf élaphe se cantonnant en forêt domaniale de Bellevue.

Les boisements sont utilisés à titre d'aires de gagnage (zone d'alimentation composée de végétaux sur pied), de transit et aussi comme site de reproduction.

Au regard des habitats présent et des espèces contactées, les milieux forestiers / ripisylves présentent un faible enjeu de conservation pour les mammifères.

7.5.3.2 *Les milieux ouverts*

Les prairies et cultures sont présentes sur une grande partie de la commune. De manière générale, ces milieux sont utilisés comme aires de gagnage en fonction de leur intérêt (surtout en début de saison, au moment des jeunes pousses). Les prairies sont fréquentées par le Renard roux, la Taupe d'Europe, le Lièvre d'Europe et le Chevreuil européen vient s'y alimenter de nuit.

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux ouverts présentent un faible enjeu de conservation pour les mammifères.

7.5.3.3 *Les milieux humides*

Une seule espèce inféodée aux milieux humides a été observée sur la commune. Il s'agit du Ragondin, espèce introduite et invasive en France.

D'une manière générale, les zones humides de la commune sont utilisées pour le gagnage, le déplacement et l'abreuvement des espèces mais également pour la reproduction de certaines espèces.

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux humides présentent un faible enjeu de conservation pour les mammifères.

7.5.4 Synthèse des expertises liées aux mammifères

- 7 espèces sont recensées sur la commune ; aucune d'entre elles n'est protégée ou patrimoniale en France ou en région Centre-Val de Loire.
- 2 espèces protégées présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations directes sur la commune au cours des passages réalisés : Hérisson d'Europe, Écureuil roux (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces espèces sont jugées présentes sur la commune de Sassièrges-Saint-Germain au regard des habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.
- Le groupe des mammifères représente un enjeu de conservation faible au regard des espèces contactées et de la bibliographie disponible.

L'enjeu de conservation des habitats au sein de la commune est faible pour les mammifères.

7.6 Chiroptères

7.6.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées en période estivale, 12 espèces et 4 groupes d'espèces de chauves-souris ont été contactées au sein de la commune.

La richesse chiroptérologique observée en 2022 sur la commune de Sassièges-Saint-Germain est forte, avec au moins 48 % des 25 espèces connues dans l'Indre.

7.6.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et leurs enjeux

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées en France et 9 présentent un enjeu écologique fort ou moyen en raison de leur statut patrimonial et/ou leur activité sur la commune.

Tableau 10 : Espèces de chiroptères remarquables observées

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	An. II & IV	Art. 2	VU	LC	NT	DZ	Espèce typiquement forestière et bocagère. Contactée en 2022 sur tous les points d'écoute et au cœur du bourg.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	LC	-	Espèce ubiquiste qui chasse dans différents types de milieux. Contactée avec certitude en 2022 au cœur du bourg. Groupe d'espèces contacté sur 3 points d'écoute (Forêt Bommiers, Etang de Greuille et Réseau de mares forestières sud).	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Murin d'Alcathoe <i>Myotis alcathoe</i>	An. IV	Art. 2	DD	LC	DD	DZ	Espèce des boisements humides. Contactée avec certitude en 2022 au cœur du bourg. Groupe d'espèces contacté sur tous les points d'écoute.	Moyen	Prospections terrains 2022 (RÉSEAU PARTICIPATIF)
Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	An. II & IV	Art. 2	VU	NT	DD	DZ	Espèce de bocage et de forêt. Contacté avec certitude en 2022 au cœur du bourg et au niveau des mardelles communales. Groupe d'espèces contacté sur tous les points d'écoute.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE, RÉSEAU PARTICIPATIF)
Grand murin <i>Myotis myotis</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	LC	LC	DZ	Espèce de bocage et de forêt. Contacté avec certitude en 2022 au cœur du bourg. Groupe d'espèces contacté sur tous les points d'écoute.	Faible	Prospections terrains 2022 (RÉSEAU PARTICIPATIF)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	NT	DZ	Espèce arboricole typique plutôt forestière qui chasse en altitude. Groupe d'espèces contacté sur 3 points d'écoute (Forêt Bommiers, Etang de Greuille et Réseau de mares forestières sud).	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Noctule commune <i>Nyctalus noctula</i>	An. IV	Art. 2	LC	VU	NT	DZ	Espèce arboricole typique assez ubiquiste qui chasse en altitude. Contactée sur 2 points au nord. Le groupe d'espèces contacté sur 3 points d'écoute (Forêt Bommiers, Etang de Greuille et Réseau de mares forestières sud).	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce anthropophile ubiquiste. Contactée sur 2 points au sud (Etang de Greuille et Réseau de mares forestières sud). Le groupe d'espèces est contacté sur 3 points d'écoute (Mardelle communale, Forêt Bommiers et Etang de Greuille).	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	NT	DZ	Espèce migratrice plutôt forestière. Le groupe d'espèces est contacté sur 3 points d'écoute (Mardelle communale, Forêt Bommiers et Etang de Greuille).	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	LC	-	Espèce anthropophile ubiquiste la plus commune sur le territoire. Contactée sur tous les points d'écoute.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Oreillard roux <i>Plecotus auritus</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	DD	DZ	Espèce plutôt forestière. Le groupe d'espèces est contacté sur tous les points d'écoute.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Oreillard gris <i>Plecotus austriacus</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce plutôt ubiquiste. 1 individu dans l'église. Le groupe d'espèces est contacté sur tous les points d'écoute.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Petit rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	An. II & IV	Art. 2	NT	LC	NT	DZ	Espèce typiquement bocagère affectionnant également les boisements. Contactée en 2022 au niveau de l'étang de Greuille et la prairie communale La Preugne.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats »
- France : Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos
- LRN La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (NATURE CENTRE & CBNBP, 2014) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante de ZNIEFF en région Centre-Val de Loire (DREAL Centre, 2015).

Le Vespère de Savi (*Hypsugo savii*) a été signalé sur la commune par Indre Nature mais au vu de la répartition et de l'écologie de l'espèce, nous considérons la donnée comme suspecte et ne l'avons pas intégrée dans l'analyse.



Emplacement de l'Oreillard gris dans l'escalier d'accès au clocher.



Oreillard gris

7.6.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Pour les chauves-souris, on distingue des cortèges en fonction des habitats privilégiés et des affinités de gîtes.

Tableau 11 : Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune.

Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune				
Nom français	Nom scientifique	Cortège	Gîtes de reproduction	Gîtes d'hibernation
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Bocager et forestier	Arboricole Anthropique	Arboricole / Cavernicole
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Ubiquiste	Anthropique Arboricole	Anthropique / Cavernicole
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	Forestier	Arboricole	Arboricole / Cavernicole
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Bocager et forestier	Anthropique	Cavernicole

Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune				
Nom français	Nom scientifique	Cortège	Gîtes de reproduction	Gîtes d'hibernation
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Ubiquiste	Arboricole Anthropique	Arboricole / Anthropique
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Ubiquiste	Anthropique	Anthropique Cavernicole
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Bocager et forestier	Arboricole Anthropique	Arboricole / Anthropique
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Ubiquiste	Anthropique Arboricole	Anthropique Cavernicole
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	Bocager et forestier	Arboricole Anthropique	Arboricole / Cavernicole / Anthropique
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Ubiquiste	Anthropique	Anthropique Cavernicole
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Bocager et forestier	Anthropique Cavernicole	Cavernicole

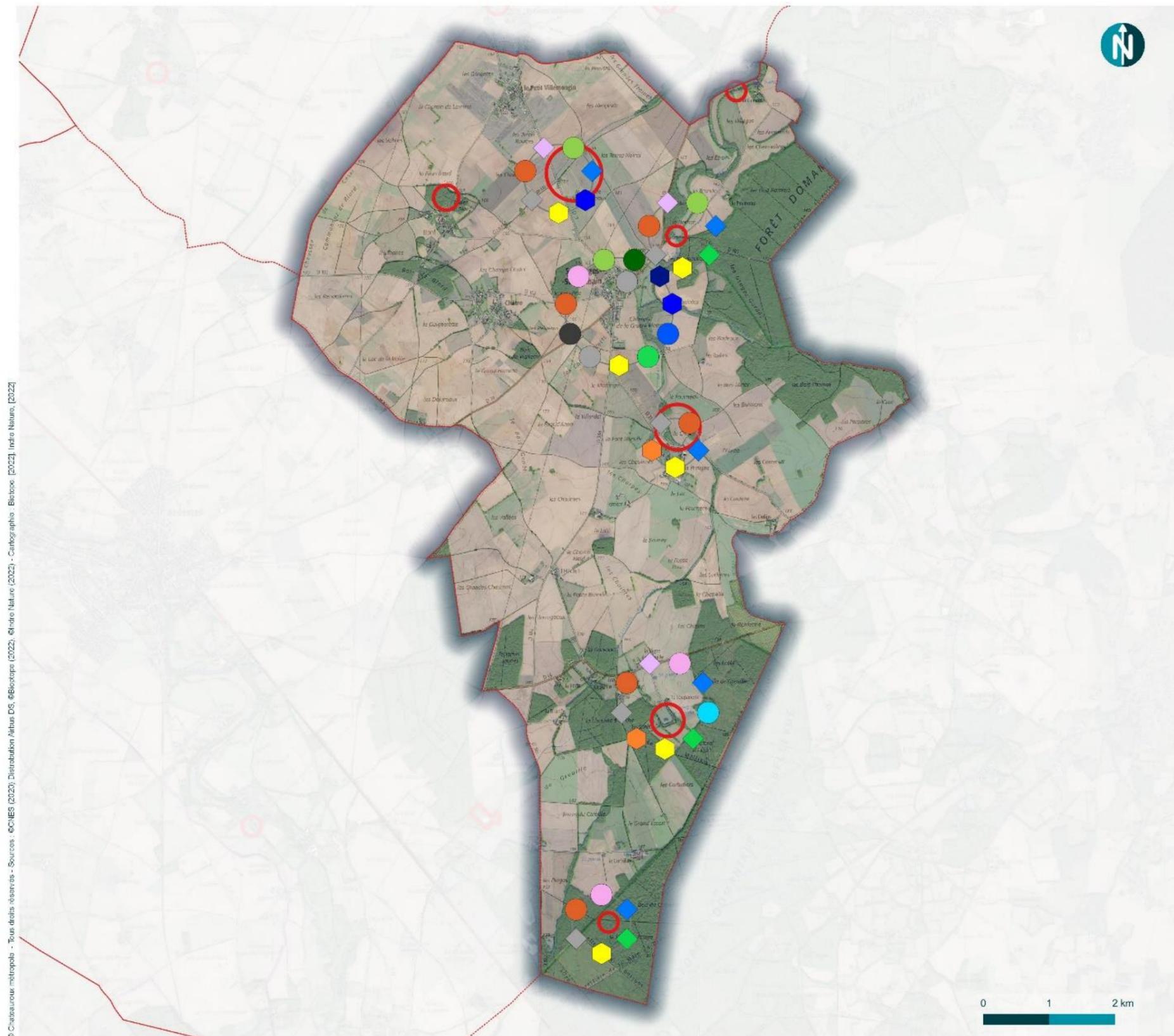
La Noctule commune est une espèce plutôt ubiquiste mais essentiellement arboricole. Elle est classée vulnérable à l'échelle locale et son comportement de vol en altitude la rend très sensible aux éoliennes.

Les espèces du cortège bocager et forestier intègre les espèces les plus exigeantes mais elles ne sont pas nécessairement menacées à l'échelle nationale et/ou locale. Paradoxalement, des espèces comme le Grand murin ou le Petit rhinolophe souvent en été au cœur des villages (grands bâtiments : mairie, église, école...) et chassent dans les milieux naturels les plus préservés alentours. Pour les espèces, et notamment le Petit rhinolophe ou les Oreillards, les structures paysagères (haies, ripisylves et autres lisières) sont essentielles au déplacement et permettent de tisser un réseau entre les différents gîtes et les zones de chasse.

7.6.4 Synthèse des expertises liées aux chiroptères

- 12 espèces et 4 groupes d'espèces recensés sur la commune ;
- Toutes les espèces sont protégées (individus et gîtes) ;
- Les bâtiments de la commune abritent au moins 1 gîte pour l'Oreillard gris (clocher) ;
- Le niveau d'enjeu de conservation des espèces de ce groupe est jugé fort.

L'enjeu de conservation des habitats de chiroptères au sein de la commune est fort pour les chauves-souris.



© Châteauroux métropole - Tous droits réservés - Sources : ©CINIES (2020) Distribution Atlas DS, ©Biotopie (2022), ©Indre Nature (2022), ©Cartographie - Biotopie (2022), Indre Nature, (2022)



Cartographie des chiroptères

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux

Taxons contactés en 2022

- ◆ Barbastelle d'Europe
- ◆ Murin de Bechstein
- ◆ Murin de Daubenton
- ◆ Noctule commune
- ◆ Pipistrelle de Kuhl
- ◆ Pipistrelle commune
- ◆ Petit rhinolophe
- ◆ Groupe Sérotine commune / Noctules
- ◆ Groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius
- ◆ Groupe Oreillard roux / gris
- ◆ Murins indéterminés
- ◆ Murin d'Alcathoe
- ◆ Oreillard gris
- ◆ Oreillard roux



Carte 7 : Cartographie des chiroptères recensés sur la commune.

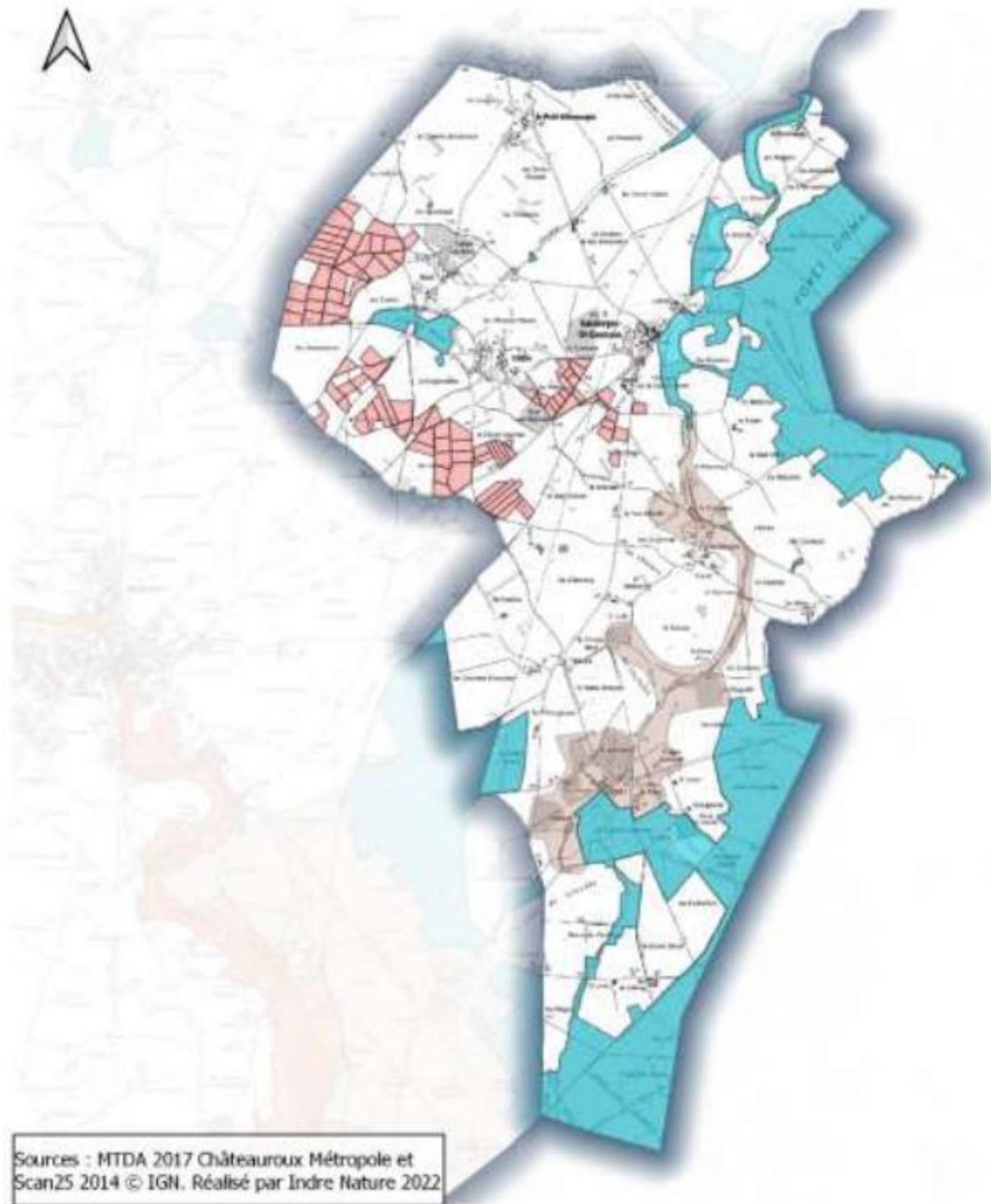
8 Fonctionnalités écologiques

Globalement, l'ensemble des milieux naturels - supports des trames écologiques - ont été prospectés dans le cadre de cette étude.

Les éléments des trames vertes et bleues sont présents sous forme de mosaïques (boisements, prairies, mares...) ou de linéaires (cours d'eau, ripisylve...) au sein d'une matrice agricole dominée par les grandes cultures. Leur état est gradué de « bon » à « dégradé ».

Les espaces de bonne qualité sont très dispersés et les connexions entre eux sont parfois ténues. Ils correspondent majoritairement à des végétations humides ou amphibies ainsi qu'à des milieux boisés se localisant au niveau des cours d'eau (corridor linéaire) ou au niveau d'étangs ou zones humides isolées (éléments relais ou « pas japonais »).

Les secteurs de grandes cultures et la zone urbanisée constituent des obstacles majeurs.



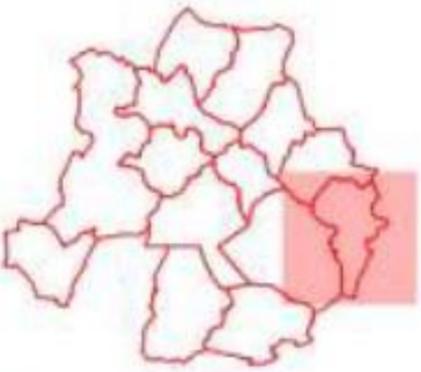
**Localisation des
réservoirs de biodiversité de
Châteauroux Métropole**

**Commune de Sassièrges-Saint-Germain
(36120)**

Légende

- Foncier collectivités

- Réservoirs biologiques MTD**
- Boisements et mardelles de la Champagne Berrichonne
- Corridors diffus MTD



Carte 3 : Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Sassièrges-Saint-Germain :

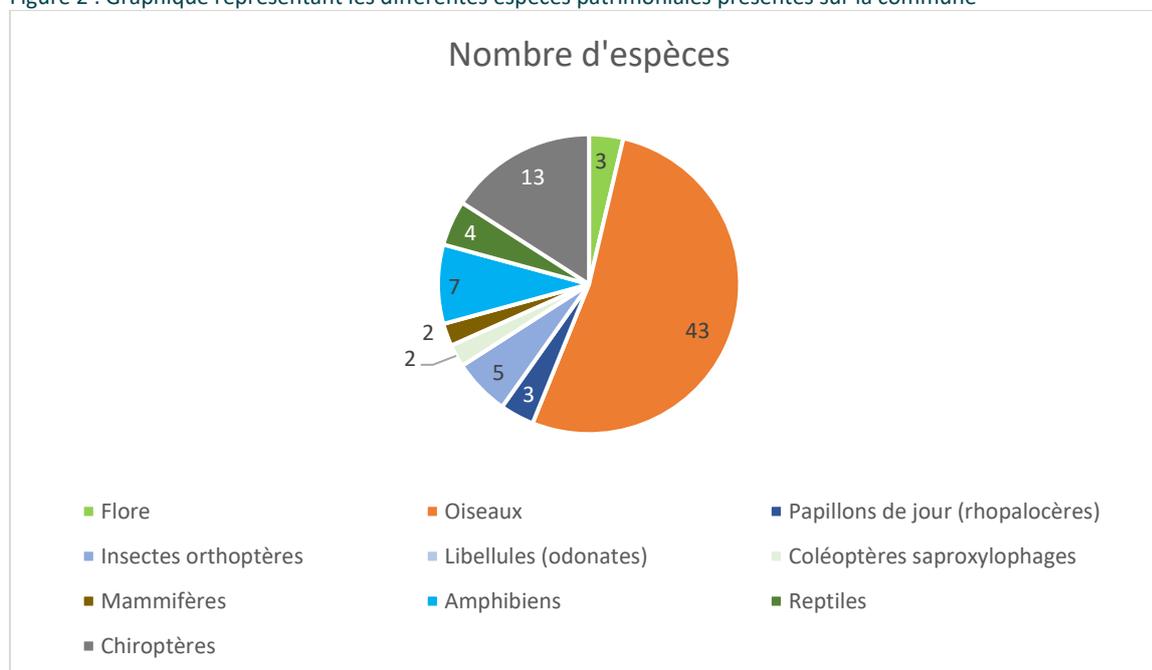
9 Synthèse des enjeux écologiques

La commune de Sassierges-Saint-Germain, située en Champagne berrichonne, est marquée par une dominance des milieux cultivés. Les boisements et notamment les Forêts Domaniales de Bommiers et de Bellevue sont essentiellement présents dans la frange est et sud de la commune qui est traversée du nord au sud par le Liennet et ses affluents (bassin versant de la Thèols). Le tissu urbain est concentré au centre de la commune.

La commune n'est concernée par aucun zonage de biodiversité.

En tout, ce sont 82 espèces patrimoniales qui sont jugées comme présentes sur la commune au regard des inventaires réalisés et de la bibliographie. Le tableau ci-après regroupe le nombre d'espèces patrimoniales observées par groupe taxonomique.

Figure 2 : Graphique représentant les différentes espèces patrimoniales présentes sur la commune



Parmi des espèces, 60 ont été observées par Biotope et / ou par l'association Indre Nature et le réseau participatif. 22 ont été tirées de la bibliographie et ont été jugées présentes sur la commune au vu des habitats qu'elle comporte et des connaissances sur l'écologie des espèces, bien qu'elles n'aient pas fait l'objet d'observations terrains.

Les enjeux très forts sont associés aux végétations herbacées humides, amphibies et aquatiques, ainsi qu'à l'habitat d'intérêt communautaire « forêt alluviale à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (code 91E0*) ». Les milieux humides et aquatiques, qu'ils soient associés à des cours d'eau ou des surfaces en eau stagnantes (mardelles, mares et étangs) sont favorables à la présence d'orthoptères patrimoniaux à forts enjeux comme le Conocéphale des Roseaux (*Conocephalus dorsalis*), le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*) ou le Criquet des Roseaux (*Mecostethus parapleurus*). Ils accueillent également des espèces végétales d'enjeux moyens à très forts comme la Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis*) ou

l'Isnardie des marais (*Ludwigia palustris*) ainsi que des amphibiens, des oiseaux (Cigogne noire observée en alimentation) et des chiroptères.

A ce titre, les sites de l'Etang de Greuille et la vallée du Liennet méritent une attention particulière. Ces habitats humides doivent être préservés.

Les habitats boisés sont favorables à la présence d'espèces d'oiseaux (Aigle botté, Cigogne noire, Pic épeichette...), à plusieurs espèces de chauves-souris arboricoles (Barbastelle, Murin de Bechstein...) mais aussi d'autres mammifères et des insectes, notamment les Coléoptères saproxylophages comme le Grand Capricorne et le Lucane Cerf-volant.

Enfin, le bocage qui est ici relictuel mérite une attention toute particulière avec un rôle essentiel dans les continuités écologiques et le maintien d'espèces remarquables comme la Pie-grièche à tête rousse, le Petit rhinolophe ou le cortège des reptiles.

Parmi les menaces recensées sur la commune, on peut citer la disparition des haies, la gestion intensive et/ou inadaptée des milieux (grandes cultures, prairies mais aussi espaces verts) ou au contraire l'abandon de la gestion (fermeture des milieux : enrichissement des prairies, atterrissement des zones humides), le partage de la ressource en eau et les espèces exotiques envahissantes avec le risque sanitaire de l'Ambrosie et de la Berce du Caucase.

Cartographie des enjeux écologiques

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Chateauroux

Légende

— Délimitation communale

▭ Secteurs étudiés

Enjeux

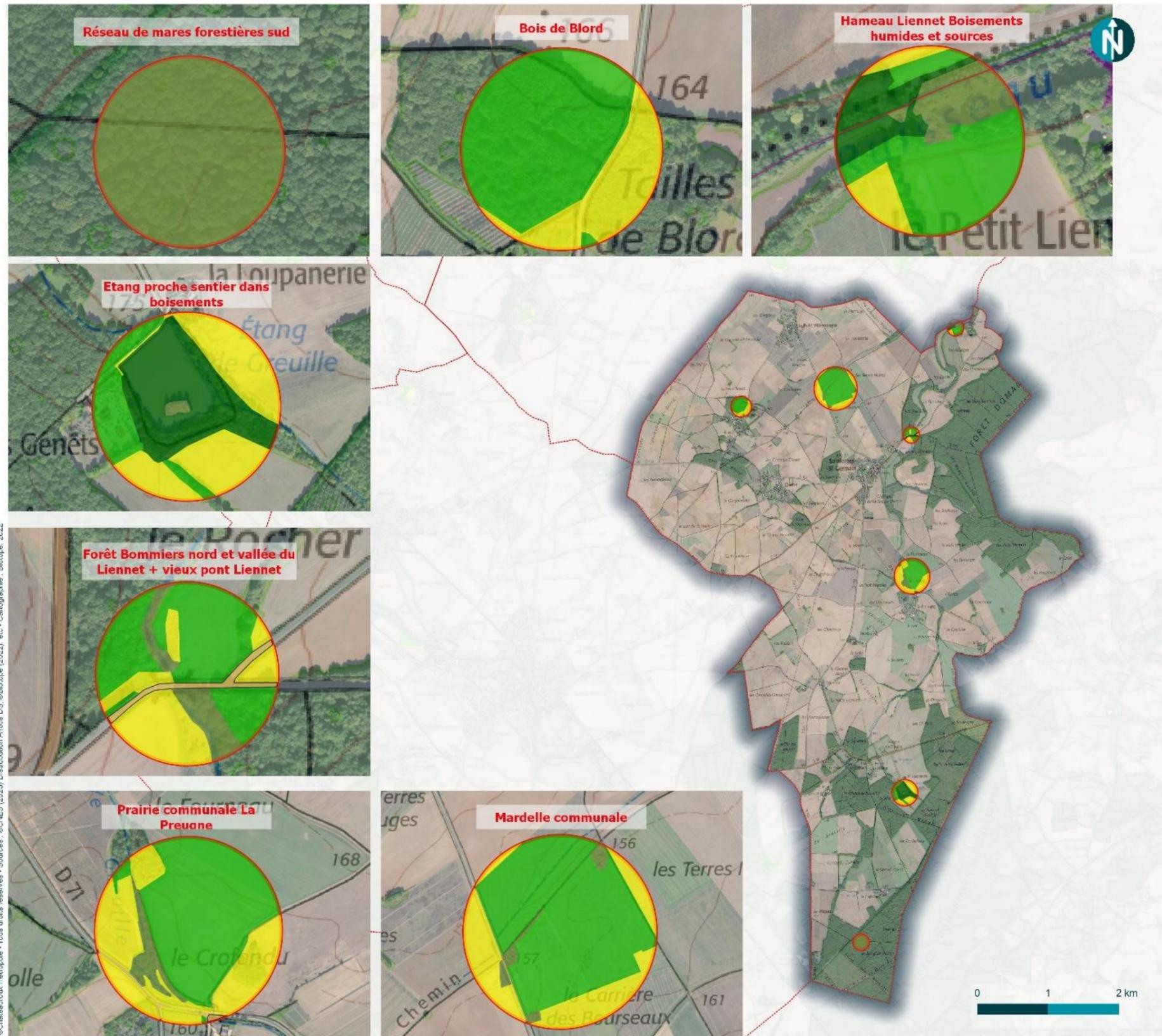
■ Très fort

■ Fort

■ Moyen

■ Faible

□ Nul



©Chateauroux métropole - Tous droits réservés - Sources : ICNIES (2023); Dircatouton A.r.l.s. DS @BioScope (2022), etc. - Cartographie : Biotope, 2022

Carte 8 : Synthèse des enjeux écologiques de la commune

10 Préconisations de gestion et perspectives

La commune a fait l'objet d'une réunion de restitution sur place le 07/07/2023 en présence de Henri LORY (maire), Didier BOEUF (participant), Solange PLISSON (participante), Françoise LORY (participante), Martine GIBAN (participante), Killian JÉGO (bénévole Indre Nature), Alexandra MINEAU (Châteauroux Métropole), Antonin DHELLEMME (Biotope) et Francis LHERPINIERE (Indre Nature).

La réunion de restitution a eu pour objectif de présenter les résultats de cet ABC en termes de biodiversité (habitats, flore, faune) mais surtout de discuter et partager ensemble les enjeux et menaces identifiés à l'échelle de la commune, des synergies possibles à l'échelle de l'Agglomération de Châteauroux, des préconisations de gestion qui pourraient mis en œuvre et pour finir des perspectives.

Il est rappelé que les élus locaux ont le pouvoir de prendre des décisions et agir concrètement pour préserver et modifier l'occupation du sol et la biodiversité.

L'ABC constitue une première étape pour enclencher une prise en compte de la biodiversité dans la vie de la collectivité. A terme, il doit devenir un véritable outil d'aide à la décision. Il pourra être utile pour la révision du PLUi et de la Trame Verte et Bleue, permettant d'affiner et conforter la cartographie des zonages et les engagements de la commune.

C'est une démarche d'inventaire à poursuivre et à affiner avec l'implication de l'ensemble des acteurs (élus, agents, habitants, exploitants agricoles et forestiers, promeneurs, chasseurs, pêcheurs...) pour construire et appliquer des recommandations de gestion des différents espaces.

Ce chapitre met donc en avant les préconisations de gestion et les perspectives possibles sur la biodiversité face aux enjeux et menaces identifiés sur les différents sites prospectés et extrapolés à l'échelle de la commune.

Les préconisations de gestion se présentent sous forme d'un tableau dans le chapitre suivant qui fait appel à des fiches dans un catalogue de préconisations, commun à l'ensemble de Châteauroux Métropole, dans lequel vous trouverez les éléments techniques pour leur mise en œuvre. L'entrée se fait par thématique ou milieu.

Exemple : Des travaux sont prévus dans un bâtiment accueillant des hirondelles – se référer à la fiche B_1 « Prise en compte de la biodiversité dans la restauration et l'aménagement du bâti ».

10.1 Axe 1 : Conservation des espèces et des milieux à enjeux

La commune de Sassièrges-Saint-Germain est sensible à la démarche de l'ABC. Son territoire est exploité par 15 agriculteurs et elle possède 165 ha de parcelles essentiellement cultivées. M. le maire explique qu'au 18^{ème} siècle les terres les plus ingrates à la culture (très argileuses) du secteur étaient réservées au pâturage des moutons. De landes, elles sont devenues des boisements avec la disparition de l'agropastoralisme. Les landes sont aujourd'hui relictuelles en forêt de Bellevue par exemple.

L'ensemble des haies, des boisements, des mares, des mardelles, des étangs, des chemins, des bords de champs et des espaces verts doivent être mis à contribution pour accueillir davantage de biodiversité.

10.1.1 Bocage

Le réseau de haies est particulièrement sensible sur ce territoire et certains linéaires disparaissent suite à un changement de propriétaire. Ce constat a été observé sur le terrain.

Un programme de plantation de haies est proposé par le Pays castelroussin. Toute opportunité de création de haie doit être saisie, de préférence en continuité d'éléments existants (haies, boisement).

10.1.2 Milieux aquatiques et humides

La vallée du Liennet et l'étang de Greuille sont deux ensembles écologiques particulièrement remarquables à préserver en priorité. A ce jour, la commune n'est concernée par aucun zonage de la biodiversité. Une demande de classement au titre des ZNIEFF pourrait être effectuée pour appuyer le caractère remarquable de ces deux espaces.

10.1.3 Milieux cultivés, bords de champs et mardelles

Les mardelles constituent une part de l'identité paysagère et écologique de ce secteur de Champagne Berrichone (réservoirs de biodiversité). Cependant, elles sont généralement en contact immédiat avec les cultures (absence de bordure ou « zone tampon ») avec parfois des signes de labour jusqu'à l'effondrement des pentes. On observe aussi des dépôts de pierres récents et des dépôts d'ordure plus anciens.

Pour préserver ces milieux et favoriser la biodiversité dans les secteurs de grandes cultures, on peut notamment envisager la mise en œuvre du programme Agrifaune (convention entre Assemblée permanente des Chambres d'agriculture, Fédération Nationale des Chasseurs, Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et Office Français de la Biodiversité).

10.1.4 Gestion différenciée et bâti

La mise en place d'une gestion différenciée sera proposée sur l'ensemble des espaces verts (cf. fiche C).

La commune gère déjà ses chemins de manière extensive (coupe régulière au niveau de la bande passante + 1 fauche / an sur les côtés) mais les haies sont généralement taillées par

les propriétaires. On sensibilisera les particuliers à l'interdiction de taille du 1er avril au 31 juillet, à l'instar des agriculteurs.

La commune pratique déjà une extinction de l'éclairage (de 21 h à 6h30) et utilise des ampoules au sodium.

L'église accueille une colonie d'Hirondelle de fenêtre, il faudra prendre en compte cette espèce protégée en cas de travaux par exemple (cf. fiche B_1).

10.1.5 Documents d'urbanisme

A ce jour, toutes les haies, les mares et autres éléments du paysage ne sont pas retenus au titre des « prescriptions et éléments du paysage à préserver » dans le PLUi. Une des préconisations serait que la commune puisse faire le nécessaire pour les cartographier et les préserver en attendant la mise à jour du document (cf. fiche I_1).

Une veille et une recherche d'éventuels pièges à faune (avaloirs, poteaux creux...) sera menée et des corrections seront apportées.

La commune doit poursuivre la gestion sur la problématique des espèces exotiques envahissantes avec le risque sanitaire de l'Ambrosie et de la Berce du Caucase (cf. fiche D).

10.2 Axe 2 : Stratégie de reconquête et de restauration

Au-delà de préserver l'existant, une stratégie de reconquête et de restauration est nécessaire avec par exemple une démarche de restauration du maillage bocager et un accompagnement du renouvellement des haies existantes afin d'anticiper de leur vieillissement.

Globalement, il a été observé au cours des échanges avec les communes, une nécessité d'actualiser la Trame Verte et Bleue au niveau du PLUi et l'affiner par commune pour travailler sur ce sujet de reconquête de la biodiversité et de restauration des milieux. La trame noire avec les enjeux sur la pollution lumineuse pourrait être étudiée par la même occasion. Cette stratégie pourra être mise en œuvre lors de la révision du PLUi.

Les milieux naturels présents avec cette richesse de la biodiversité en milieux ruraux ou urbains sont également des alliés incontournables de la lutte contre les dérèglements climatiques. La présence de nature et de végétation en ville a un impact sur la pollution atmosphérique, sur le phénomène d'îlots de chaleur urbains, elle favorise également la pratique des modes actifs, du sport, des jeux et au bien-être des habitants... Par exemple, il a été prouvé que les parcs, connectés à des corridors verts, favorisent l'usage du vélo et le cheminement des piétons.

Avec la nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité et la mise en place du Fond Vert, les collectivités peuvent monter des projets de grande ampleur pour les aider à poursuivre leurs actions sur la biodiversité. De même, l'ABC peut faciliter l'insertion de la collectivité dans le programme « Territoires engagés pour la nature », en présentant un plan d'actions.

Cette stratégie de reconquête doit être menée à l'échelle des 14 communes de l'Agglomération.

10.3. Axe 3 : Sensibilisation et communication

L'Atlas de la Biodiversité Communale est une première étape qui permet de faire l'état des connaissances, des enjeux et d'identifier les actions faites et celles à poursuivre. Mais c'est aussi un support de sensibilisation pour permettre à tous les acteurs du territoire : élus, habitants, associations, aménageurs de se représenter la diversité écologique présente chez eux et à l'échelle de l'agglomération.

Si les effets et les causes du réchauffement climatique sont maintenant bien compris et admis par une grande majorité de nos concitoyens, le concept de biodiversité, d'érosion de la biodiversité et l'enjeu du maintien d'un tissu vivant sur la planète demeure plus compliqué à saisir. Par ailleurs, si bénéficier d'un environnement naturel préservé et protéger la nature reste une priorité qui ressort régulièrement sur le sujet depuis des années dans les sondages, les représentations « d'un environnement naturel préservé » et les moyens à mettre en œuvre pour l'obtenir peuvent singulièrement différer. C'est tout l'enjeu qui nécessite une stratégie de communication et de sensibilisation régulière, harmonisée, référencée scientifiquement et cohérente sur ces sujets.

Dans un premier temps, il sera nécessaire de définir une stratégie de communication, et il est souhaitable que cette réflexion soit collective et menée à l'échelle de l'agglomération. En effet, il est ressorti de manière unanime au cours des réunions avec les communes d'une attente et de la nécessité de communiquer et de sensibiliser sur le thème de la biodiversité. Et très souvent, les communes ont émis le souhait d'une stratégie de communication harmonisée portée à l'échelle de l'Agglomération de Châteauroux Métropole pour assurer une cohérence et appuyer la communication locale.

Toutefois à partir de cette première expérience et afin d'attirer un public plus nombreux, plusieurs points peuvent être portés à la réflexion :

- Établir un ensemble de propositions, diversifiées en termes d'axes pédagogiques, de publics ciblés, de formats et de sujets... et structurées autour d'un programme annuel ;
- Une communication structurée au niveau de l'agglomération et relayée localement en s'appuyant sur les équipements, tiers lieux et associations volontaires existantes ;
- L'instauration de grands rendez-vous annuels, tels que les portes ouvertes des serres municipales. En effets beaucoup de propositions de découvertes ou de formations nécessitent de limiter les groupes à 10/15 personnes, il est important de pouvoir réunir parfois un public plus large et important à l'occasion d'évènements portant sur les thématiques nature et environnement ;
- Valoriser le patrimoine naturel des communes et le porter à la connaissance des concitoyens. Il s'agit d'une demande assez récurrente remontée lors des réunions dans les différentes communes. Ces actions pouvant prendre la forme, de pages web, de

diaporama/conférence, d'expositions, de chemins d'interprétation, de livrets ou road-book, numéros spéciaux biodiversité de revues municipales et d'agglomération... ;

- Constituer un/des réseaux volontaires d'agents et/ou élus référents environnement des communes de l'agglomération à viser d'échanges de pratiques, de formation, d'organisation de conférences..., aménagement d'un site dans le cadre d'un concours "J'accueille la biodiversité dans ma commune" ;
- Identifier des sites pour conduire des chantiers participatifs de restauration (restauration de mare, nettoyages de sites, plantation de haies d'alignements ou d'arbres isolés... et mobiliser les riverains et volontaires avec l'appui des associations de protections de la nature du département ;
- Créer dans chaque commune une « Aire Terrestre Educative ». Ce dispositif de l'OFB inspiré des méthodes de pédagogie active est déterminant pour l'éducation à l'environnement des enfants en milieu scolaire ou périscolaire. Une ATE existe depuis quelques années sur la commune de Déols.
- ...

Pour la commune de Sassierges, il est prioritaire de sensibiliser et former l'agent en charge de la gestion des espaces parce que c'est lui qui est au du terrain et des contact habitants.

11 Tableau de préconisations de gestion

Un ensemble de préconisations de gestion a été identifié pour chaque grande thématique abordée au cours de cet ABC : bocage, mares, cours d'eau, landes, gestion différenciée, bâti...

Le catalogue de préconisations de gestion fait l'objet d'un document indépendant commun à l'ensemble de Châteauroux Métropole.

Tableau 12 : Tableau de préconisations de gestion.

Thématique / milieu	Code	Fiches préconisations de gestion
Bocage	A	Gestion durable du bocage et des bosquets, plantation d'arbres et de haies
Prise en compte de la biodiversité dans la restauration et l'aménagement du bâti et des ouvrages	B_1	Bâti
	B_2	Ouvrages d'art
	B_3	Identifier et neutraliser les pièges pour la faune
Gestion différenciée	C	Gestion différenciée
Espèces exotiques envahissantes	D	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
Mares et étangs	E	Gestion durable des mares et étangs
Cours d'eau	F	Gestion durable des cours d'eau et des fossés
Milieux alluviaux	G	Gestion durable des prairies et des marais alluviaux, prairies mésophiles à plus sèches
Espaces verts	H	Pour des espaces verts plus vivants
Prise en compte des milieux naturels et des espèces dans les documents d'urbanisme	I_1	Éléments paysagers remarquables (haies, arbres, mares, fossés....)
	I_2	Clôtures
	I_3	Friches
	I_4	Pollution lumineuse
	I_5	Entretien des chemins communaux
Boisements	J	Gestion durable des boisements
Milieux calcicoles secs	K	Gestion des pelouses calcaires
Landes	L	Gestion des landes sèches et humides

12 Résultats sur les sites définis pour les inventaires

Ce chapitre présente sous forme de fiche synthétique chacun des sites inventoriés.

Chaque fiche reprend les caractéristiques du site (surface, usages, propriétaire et gestionnaire), des photographies, ses enjeux écologiques (Habitats, Espèces végétales à enjeux, Espèces animales patrimoniales, Espèces exotiques envahissantes, Menaces et Commentaires) et les « points de vigilance en lien avec la gestion », renvoyant au catalogue de préconisations.

12.1.1 Mardelle communale

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Sassierges-Saint-Germain
Nom du site	Mardelle communale
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	26,1 ha
Usages	Agriculture, chasse, promenade
Propriétaire	Privés
Gestionnaire	Privés
	
<i>Fossé, pelouse calcicole sèche, chemin et haie</i>	<i>Pelouse calcicole sèche</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes Végétations herbacées mésophiles ou sèches (pelouse sèche calcicole et des friches stabilisées) Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles (cours d'eau temporaire) Grandes cultures Zones totalement artificialisées
Espèces végétales à enjeux présentes	Aucune espèce de flore à enjeux recensée
Espèces animales patrimoniales présentes	Insectes : 1 espèce patrimoniale a été recensée (Lucane cerf-volant) Amphibiens : Aucune espèce patrimoniale n'a été recensée Reptiles : 1 espèce patrimoniale recensée (Lézard des murailles) Oiseaux : 7 espèces patrimoniales d'oiseaux ont été observées posées en période de reproduction, une espèce a été observée uniquement en vol sur le site Mammifères terrestres : Aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur Chiroptères : 4 espèces et 3 groupes d'espèces sont recensés (Barbastelle d'Europe, Murin de Bechstein, Noctule commune, Pipistrelle commune, groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius, murins et oreillards indéterminés)

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Espèces exotiques envahissantes présentes	Une espèce exotique envahissante : Renouée du Japon
Menaces	Gestion intensive des espaces (y compris bords de champs, des haies et des mardelles), suppression des haies, dépôts
Commentaires sur les enjeux	<p>La pelouse calcicole sèche est un habitat d'intérêt écologique pour la faune et la flore xérophiles. Dans le contexte paysager, ce milieu mérite des opérations de préservation spécifiques.</p> <p>Les enjeux floristiques et faunistiques sont globalement faibles pour ce site, hormis pour certaines espèces d'oiseaux et de chiroptères.</p> <p>Concernant les oiseaux, 8 espèces ont été observées, dont seule une possède un enjeu fort de conservation : la Linotte mélodieuse. L'ensemble des autres espèces d'oiseaux contactées sur le site possèdent un enjeu moyen de conservation, à l'exception du Traquet motteux, présentant un enjeu faible car il a été observé en migration.</p> <p>Les haies, les mardelles, le cours d'eau et les autres espaces naturels associés semblent être favorables à la chasse et au transit des chiroptères dont 3 espèces particulièrement remarquables : Murin de Bechstein, Noctule commune et Barbastelle d'Europe.</p> <p>La présence du Lucane cerf-volant témoigne du rôle de corridor écologique entre les boisements du site.</p> <p>La Renouée du Japon sera prise en compte dans les modalités de gestion.</p> <p>La zone constitue un maillon du réseau écologique à préserver et renforcer (plantation de haies et de ripisylve) entre différentes zones boisées.</p>
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Préserver la pelouse sèche calcicole (1 fauche/an, première quinzaine de juillet) – cf. fiche mesure K ;</p> <p>Préserver la haie existante et la renforcer – cf. mesure A ;</p> <p>Développer la ripisylve le long du cours d'eau – cf. mesure F ;</p> <p>Préserver les mardelles et mettre en place une bande tampon d'au moins 1 m autour et y interdire tout dépôts de matériaux ;</p> <p>Préconiser une gestion écologique des bords de champs (cf. programme Agrifaune) ;</p> <p>Eradiquer la Renouée du Japon – cf. mesure D.</p>	

Fiche de synthèse des résultats des inventaires

Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole

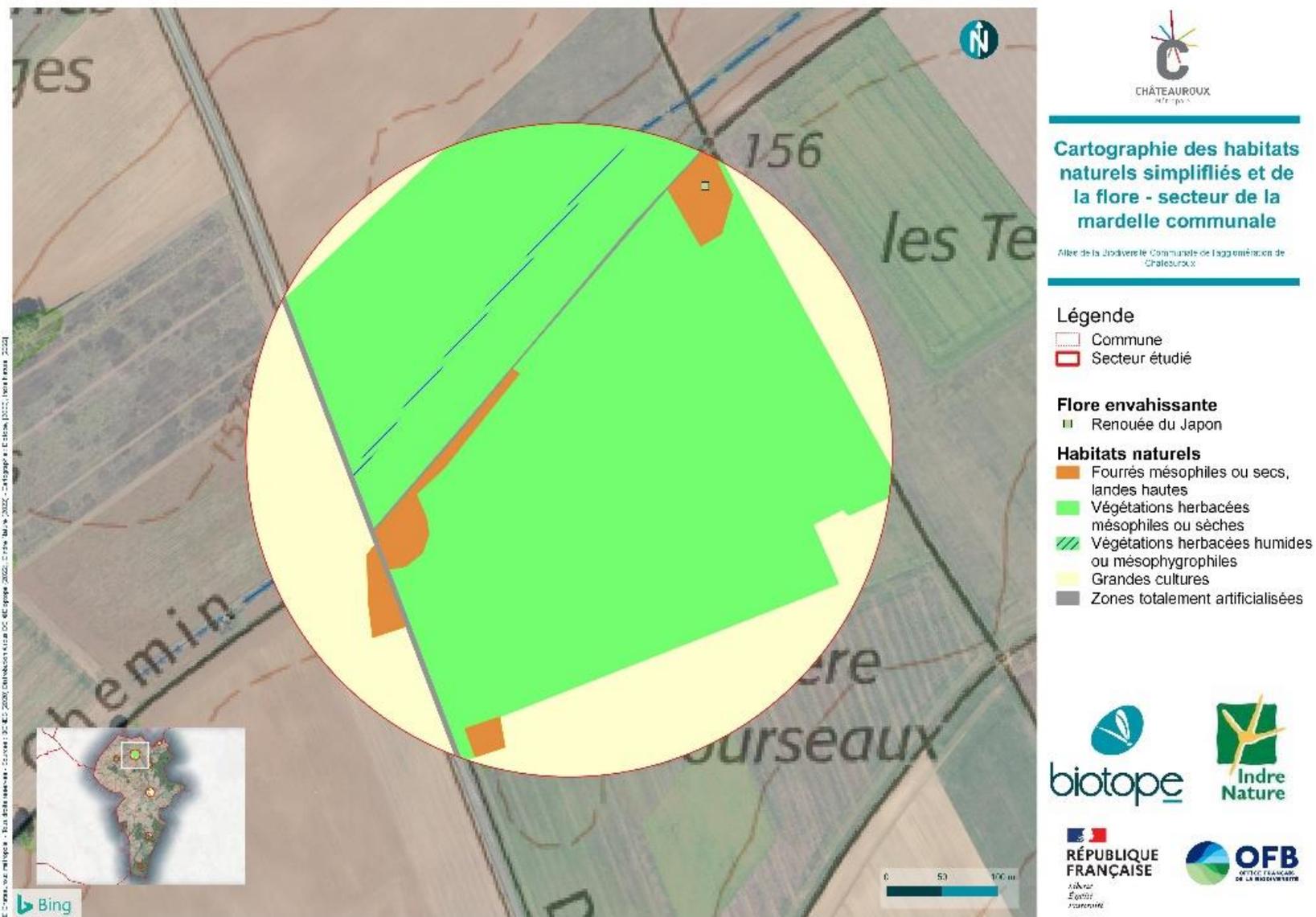


Vestiges de haie arrachée

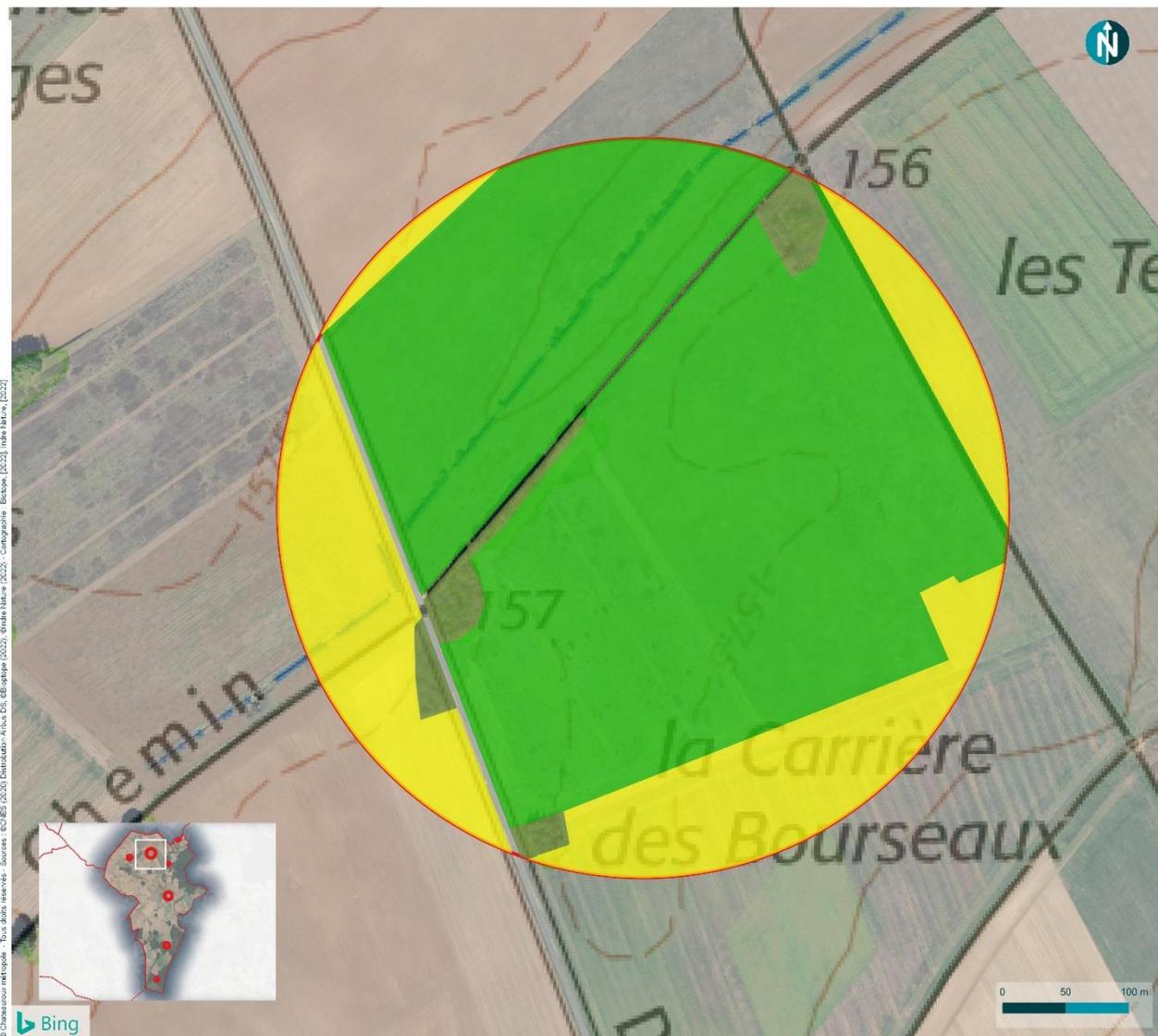


Bordure eutrophisée de la mardelle





Carte 9 : Cartographie des habitats au niveau du site « Mardelle communale »




CHÂTEAURoux
 Métropole

**Synthèse des enjeux -
 secteur de la mardelle
 communale**

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de
 Châteauroux

Légende

-  Commune
-  Secteur d'étude

Enjeu

-  Fort
-  Moyen
-  Faible


biotope


**Indre
Nature**


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

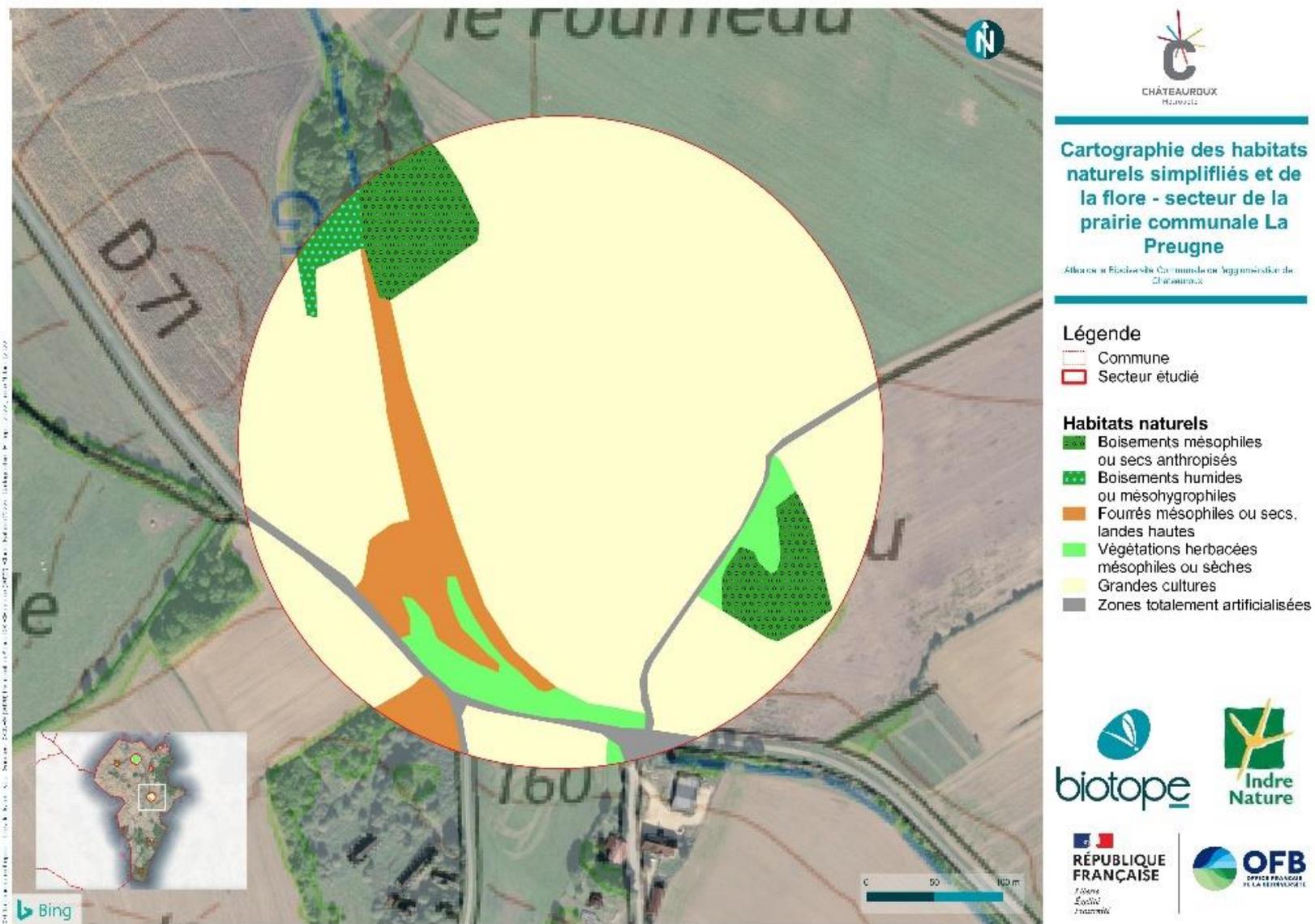

OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Carte 10 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Mardelle communale »

12.1.2 Prairie communale La Preugne

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Sassierges-Saint-Germain
Nom du site	Prairie communale La Preugne
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	17,4 ha
Usages	Agriculture, promenade
Propriétaire	Privés
Gestionnaire	Privés
	
<i>Chemin dans le boisement</i>	<i>Grande culture, lisière et boisement</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Boisements mésophiles ou secs anthropisés Boisements humides ou mésohygrophiles Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes Végétations herbacées mésophiles ou sèches Grandes cultures Zones totalement artificialisées
Espèces végétales à enjeux présentes	Aucune espèce de flore à enjeux recensée
Espèces animales patrimoniales présentes	Insectes : 1 espèce d'insecte patrimoniale a été recensée (Méconème fragile) Amphibiens : aucune espèce patrimoniale n'a été observée Reptiles : 1 espèce patrimoniale (Lézard des murailles) Oiseaux : 8 espèces d'oiseaux ont été observées posées en période de reproduction (Signalement de la Cigogne noire en gagnage) Mammifères terrestres : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur Chiroptères : 3 espèces et 2 groupes d'espèces sont recensés (Barbastelle, Petit rhinolophe, Pipistrelle commune, murins et oreillards indéterminés)

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Espèces exotiques envahissantes présentes	Aucune espèce exotique envahissante n'est présente sur ce site
Menaces	Fermeture des milieux ouverts, gestion intensive des espaces (y compris bords de champs, bordures de boisements), dépôts
Commentaires sur les enjeux	<p>Les enjeux concernant les habitats associés à ce site sont limités.</p> <p>Les enjeux faunistiques et floristiques sont globalement faibles, hormis pour le groupe des oiseaux et des chiroptères.</p> <p>Une espèce d'insecte patrimonial a toutefois été recensée : il s'agit du Méconème fragile, espèce d'orthoptère des milieux secs, à enjeu faible de conservation.</p> <p>Concernant les oiseaux, 8 espèces ont été observées sur le site en période de migration. Parmi elles, on notera notamment la présence de la Linotte mélodieuse et de la Tourterelle des bois, espèces d'oiseaux à enjeu de conservation fort. L'ensemble des autres espèces présentes sur le site possèdent un enjeu de conservation évalué à moyen, à l'exception du Gobemouche noir, espèce d'oiseau à enjeu de conservation faible du fait de son observation en migration.</p> <p>Le site a été sélectionné car potentiellement utilisé par la Cigogne noire pour s'alimenter.</p> <p>Les boisements et éléments arborés sont également favorables à certains chiroptères et notamment la Barbastelle et le Petit rhinolophe.</p> <p>La zone constitue un maillon du réseau écologique à préserver et renforcer.</p>
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Réouvrir les fourrés pour restaurer des habitats prairiaux (broyage avec export hors période sensible puis fauche annuelle 1 fauche/an, première quinzaine de juillet) – cf. mesure G ;</p> <p>Nettoyer les déchets du boisement nord.</p>	
<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>CHÂTEAUROUX Métropole</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Indre Nature</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>biotope</p> </div> </div>	



Carte 11 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Prairie communale La Preugne »

12.1.3 Forêt Bommiers nord et vallée du Liennet + vieux pont Liennet

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Sassierges-Saint-Germain
Nom du site	Forêt Bommiers nord et vallée du Liennet + vieux pont Liennet
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	3,1 ha
Usages	Agriculture, chasse, promenade
Propriétaire	Privés
Gestionnaire	Privés
	
	Boisement humide
	Prairie à fourrage
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Boisements mésophiles ou secs Boisements humides ou mésohygrophiles (forêt alluviale à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> - code 91E0*) Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes Haies Végétations herbacées mésophiles ou sèches (prairie à fourrage des plaines - code 6510) Grandes cultures Zones totalement artificialisées
Espèces végétales à enjeux présentes	Aucune espèce de flore à enjeux recensée
Espèces animales patrimoniales présentes	Insectes : aucune espèce patrimoniale n'a été recensée sur le secteur Amphibiens : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur Reptiles : 1 espèce patrimoniale (Lézard des murailles) Oiseaux : 1 seule espèce d'oiseau a été observée posée en période de reproduction sur le site (Chardonneret élégant)

Fiche de synthèse des résultats des inventaires

Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole

	<p>Mammifères terrestres : aucune espèce patrimoniale n’a été observée sur ce secteur</p> <p>Chiroptères : 3 espèces et 4 groupes d’espèces sont recensés (Barbastelle, Noctule commune, Pipistrelle commune, groupe Pipistrelle de Kuhl/Nathusius, groupe Sérotine commune/Noctules, murins et oreillard indéterminés)</p>
--	---

Espèces exotiques envahissantes présentes	Aucune espèce exotique envahissante n’est présente sur ce site
--	--

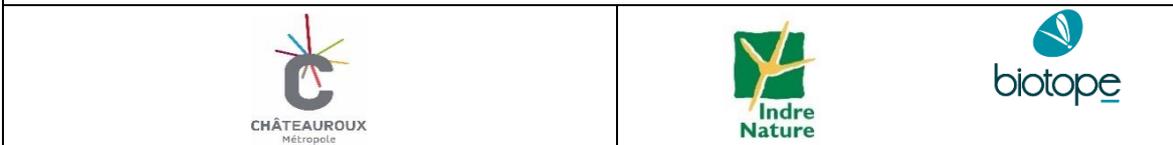
Menaces	Aucune menace particulière n’est ressortie sur ce site
----------------	--

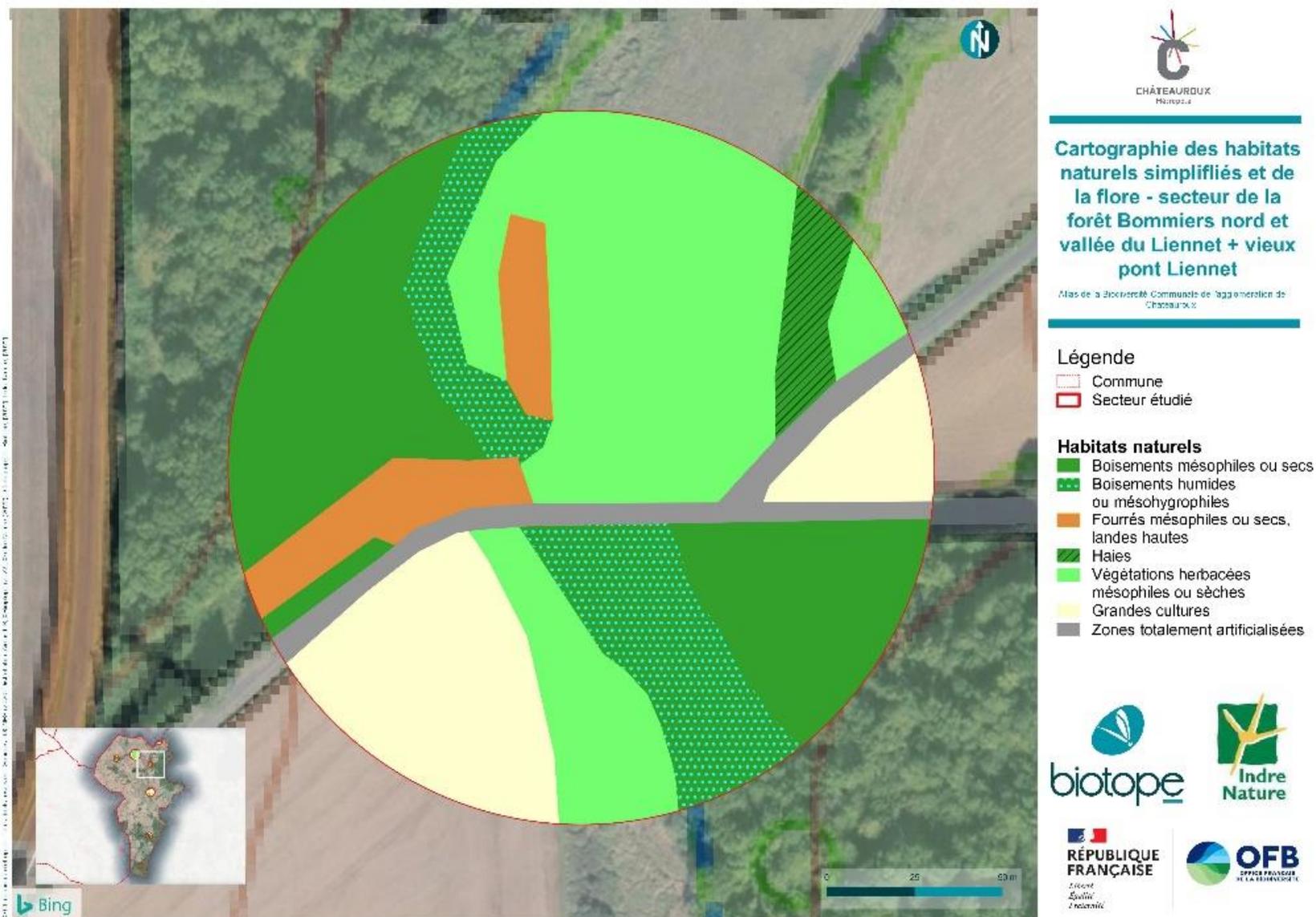
Commentaires sur les enjeux	<p>Concernant la flore et habitats, aucune espèce de flore patrimoniale ou invasive n’ont été recensée. Cependant, on note la présence de 2 habitats d’intérêts communautaires sur le site : une forêt alluviale à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (code 91E0*) présente au sud et nord du site, de part et d’autre de la route, et une prairie à fourrage des plaines (code 6510), présente sur la partie nord-ouest du site. La forêt présente un enjeu de conservation fort, et la prairie un enjeu de conservation moyen.</p> <p>En ce qui concerne la faune, les enjeux sur le site sont globalement faibles. Peu d’espèces ont été recensées : le Chardonneret élégant représente un enjeu de conservation fort et le cortège de chiroptères arboricoles est intéressant.</p>
------------------------------------	---

Points de vigilance en lien avec la gestion

Préservation de la forêt alluviale – cf. mesure J ;

Maintien de la gestion des prairies associées au cours d’eau (fauche annuelle 1 fauche/an, première quinzaine de juillet) – cf. mesure G.





Carte 13 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Forêt Bommiers nord et vallée du Liennet + vieux pont Liennet »



**Synthèse des enjeux -
secteur de la forêt
Bommiers nord et vallée
du Liennet + vieux pont
Liennet**

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de
Châteauroux

- Légende**
- Commune
 - Secteur étudié

- Enjeu**
- Fort
 - Moyen
 - Faible



Carte 14 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Forêt Bommiers nord et vallée du Liennet + vieux pont Liennet »

12.1.4 Etang de Greuille

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Sassierges-Saint-Germain
Nom du site	Etang de Greuille
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	9 ha
Usages	Pêche, chasse, promenade
Propriétaire	Privés
Gestionnaire	Privés
	
	<p style="text-align: center;"><i>Plan d'eau et digue</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Queue de l'étang occupée par la Gratiolle officinale et boisement humide</i></p>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Boiselements mésophiles ou secs Boiselements humides ou mésohygrophiles (Forêt alluviale à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> - code 91E0*) Fourrés humides Haies Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles (Prairie alluviale inondable à Gratiolle officinale) Milieu aquatique Grandes cultures Zones totalement artificialisées
Espèces végétales à enjeux présentes	2 espèces patrimoniales des milieux humides : Gratiolle officinale et Isnardie des marais
Espèces animales patrimoniales présentes	Insectes : 3 espèces d'orthoptères patrimoniaux ont été recensées Amphibiens : 1 espèce patrimoniale recensée (Grenouille commune) Reptiles : 1 espèce patrimoniale recensée (Lézard des murailles) Oiseaux : 6 espèces observées posées et 1 espèce observée en vol en période de reproduction Mammifères terrestres : aucune espèce patrimoniale n'a été observée

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
	Chiroptères : 6 espèces et 4 groupes d'espèces sont recensées (Barbastelle, Murin de Daubenton, Petit rhinolophe, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius, groupe Sérotine commune / Noctules, murins et oreillards indéterminés)
Espèces exotiques envahissantes présentes	Aucune espèce envahissante n'a été observée sur ce site
Menaces	Fermeture et fragmentation anthropique des prairies inondables, perturbation du régime hydrique de l'étang, gestion intensive des milieux dont pisciculture
Commentaires sur les enjeux	<p>Les enjeux les plus forts concernent la flore et les habitats, notamment les habitats aquatiques et semi-aquatiques. Des populations de Gratiolle officinale ont été localisées sur les bords de l'étang (enjeu très fort de conservation). Cette espèce végétale protégée à l'échelle nationale évolue sur les prairies alluviales longuement inondables. Rares sur le territoire, ces prairies sont fragmentées par l'homogénéisation du paysage. Ainsi, cette espèce et l'habitat associé demanderont un suivi pour assurer leur conservation. Et on note la présence d'une forêt alluviale à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (code 91E0*) d'intérêt communautaire présente sur la bordure de l'étang. Elle accueille le Pic épeichette et la Tourterelle des bois, espèce à enjeux forts.</p> <p>L'étang en lui-même présente également un enjeu très fort de conservation du fait de la potentialité d'accueil pour la faune. Le Martin-pêcheur d'Europe utilise ainsi ce site en période de reproduction et l'Hirondelle rustique a été observée en vol au-dessus de l'étang. Cet étang abrite également quelques espèces d'orthoptères, parmi lesquelles on trouve le Criquet ensanglanté, espèce à enjeu de conservation évalué à très fort.</p> <p>Le cortège des chiroptères est remarquable avec une espèce typique des milieux aquatiques et humides : le Murin de Daubenton.</p> <p>Le site constitue un véritable réservoir de biodiversité à l'échelle du territoire.</p>
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Conservation et suivi des populations à Gratiolle officinale ;</p> <p>Restauration des prairies inondables (fauche annuelle tardive) – cf. mesure G ;</p> <p>Proposer une gestion différenciée ou extensive des bords de l'étang (préserver des zones entretenues 1 fois / an en automne) – cf. mesures C et G ;</p> <p>Ne pas augmenter le chargement, ni modifier le peuplement piscicole – cf. mesure E ;</p>	

Fiche de synthèse des résultats des inventaires

Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole

Préserver et renforcer le maillage de haies autour du site (développement strate arbustive) – cf. mesure A.



Queue de l'étang occupée par la Gratiolle officinale



Gratiolle officinale

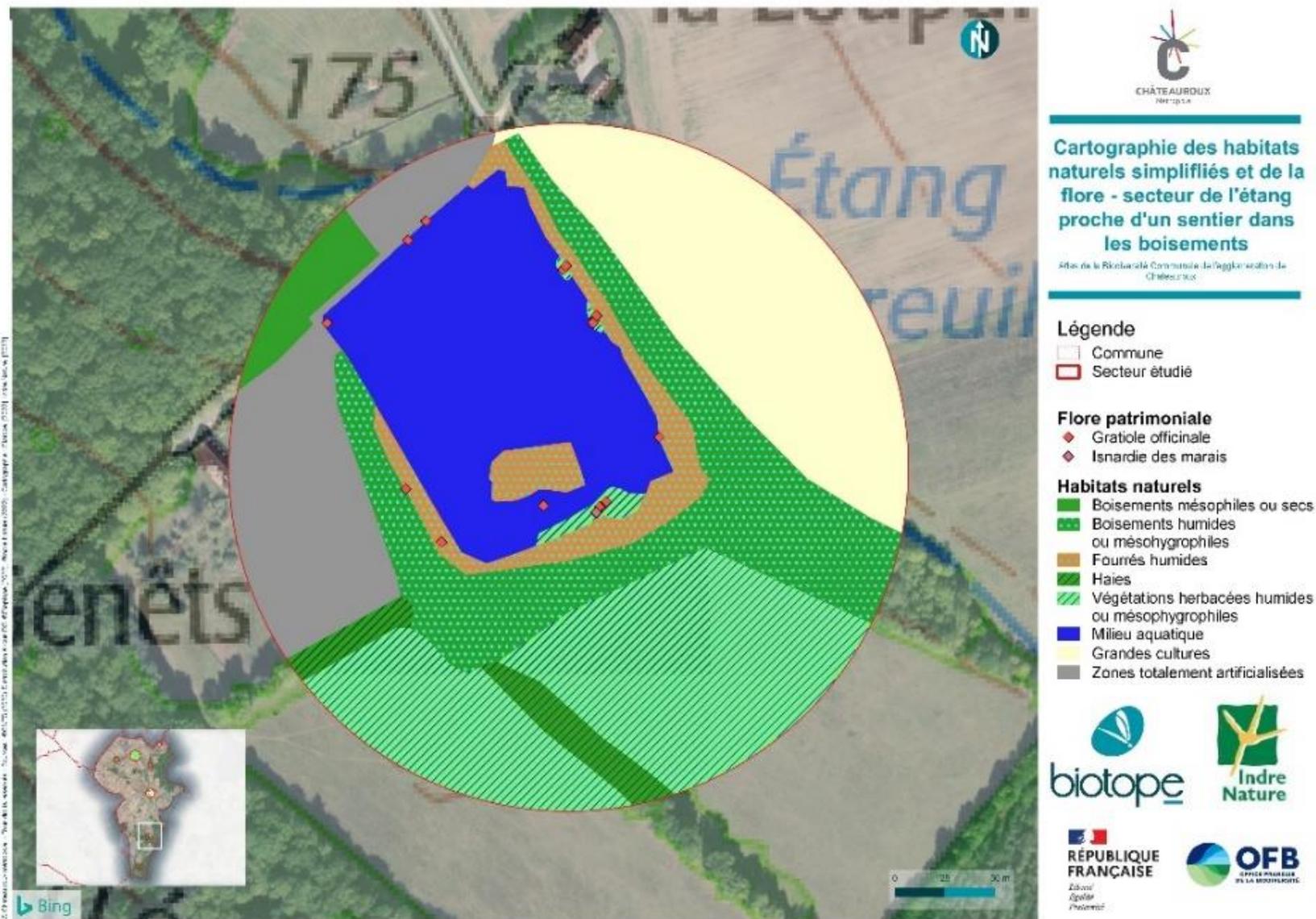


Prairie et haie

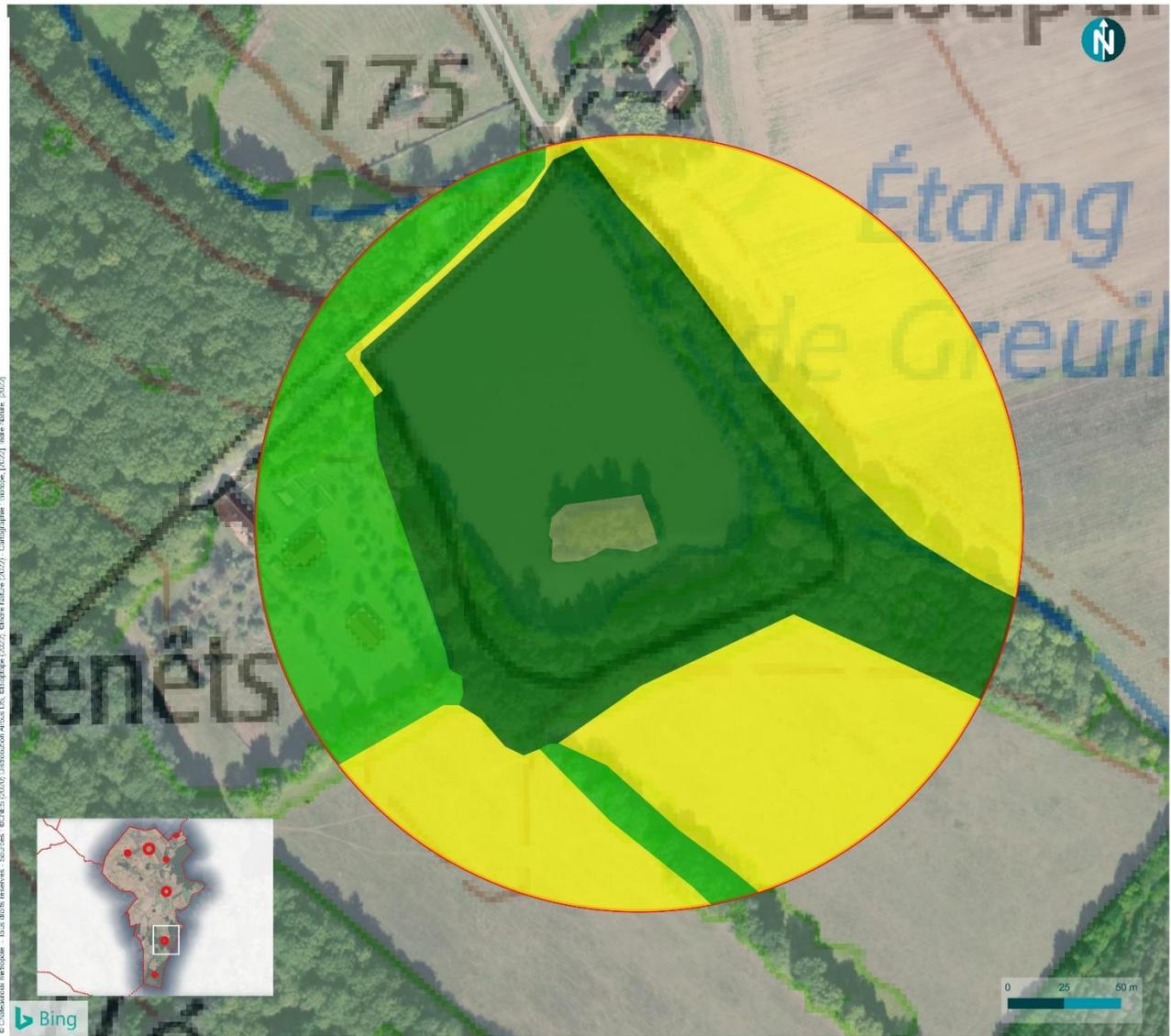


Prairie





Carte 15 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Etang proche sentier dans boisements »



Synthèse des enjeux - secteur de l'étang proche d'un sentier dans les boisements

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de
Châteauroux

Légende

- Commune
- Secteur étudié

Enjeu

- Très fort
- Fort
- Moyen
- Faible



Carte 16 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Etang proche sentier dans boisements »

12.1.5 Réseau de mares forestières sud

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Sassierges-Saint-Germain
Nom du site	Réseau de mares forestières sud
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	3,1 ha
Usages	Sylviculture, chasse, promenade
Propriétaire	Public (Etat)
Gestionnaire	ONF
	
	<i>Boisement mésophile</i>
	<i>Boisement mésophile</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Boisements mésophiles ou secs
Espèces végétales à enjeux présentes	Aucune espèce de flore à enjeux recensée
Espèces animales patrimoniales présentes	<p>Insectes : aucune espèce patrimoniale n'a été recensée sur le secteur</p> <p>Amphibiens : aucune espèce patrimoniale n'a été observée mais on recense à proximité 3 espèces (Crapaud épineux, Triton crêté et Triton palmé)</p> <p>Reptiles : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur</p> <p>Oiseaux : 2 espèces d'oiseaux ont été observées posées en période de reproduction (Pic mar et Tourterelle des bois)</p> <p>Mammifères terrestres : aucune espèce patrimoniale n'a été observée</p> <p>Chiroptères : 3 espèces et 3 groupes d'espèces sont recensés (Barbastelle, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, groupe Sérotine commune / Noctules, murins et oreillards indéterminés)</p>
Espèces exotiques envahissantes présentes	Aucune espèce exotique envahissante n'est présente sur ce site
Menaces	Aucune menace particulière recensée sur ce site

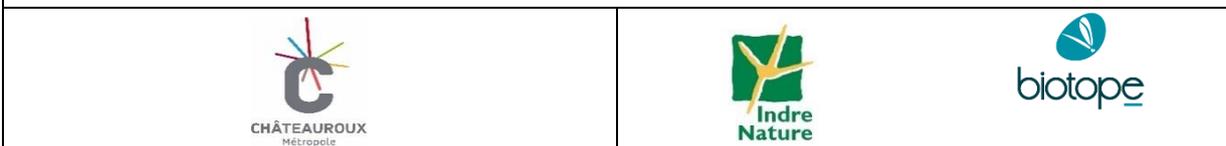
Fiche de synthèse des résultats des inventaires

Commentaires sur les enjeux	<p>L'enjeu de conservation sur ce site pour la faune, la flore et habitats est évalué à fort. De fait, bien que peu d'espèces y aient été observées, ce boisement en bon état de conservation abrite deux espèces patrimoniales d'oiseaux : le Pic mar et la Tourterelle des bois. Cette dernière possède un enjeu de conservation fort.</p> <p>Les mares présentent un intérêt avec la présence à proximité d'amphibiens patrimoniaux comme le Triton crêté.</p> <p>De plus, ce boisement est favorable à la présence de chiroptères arboricoles tels que la Barbastelle.</p>
------------------------------------	--

Points de vigilance en lien avec la gestion

Préservation et gestion appropriée des mares pour conserver une surface en eau et une luminosité favorable au Triton crêté – cf. mesure E ;

Poursuivre une gestion sylvicole écologique – mesure J.





Carte 17 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Réseau de mares forestières sud »



Synthèse des enjeux - secteur du réseau de mares forestières sud

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de
Chateauxroux

Légende

- Commune
- Secteur étudié

Enjeu

- Fort

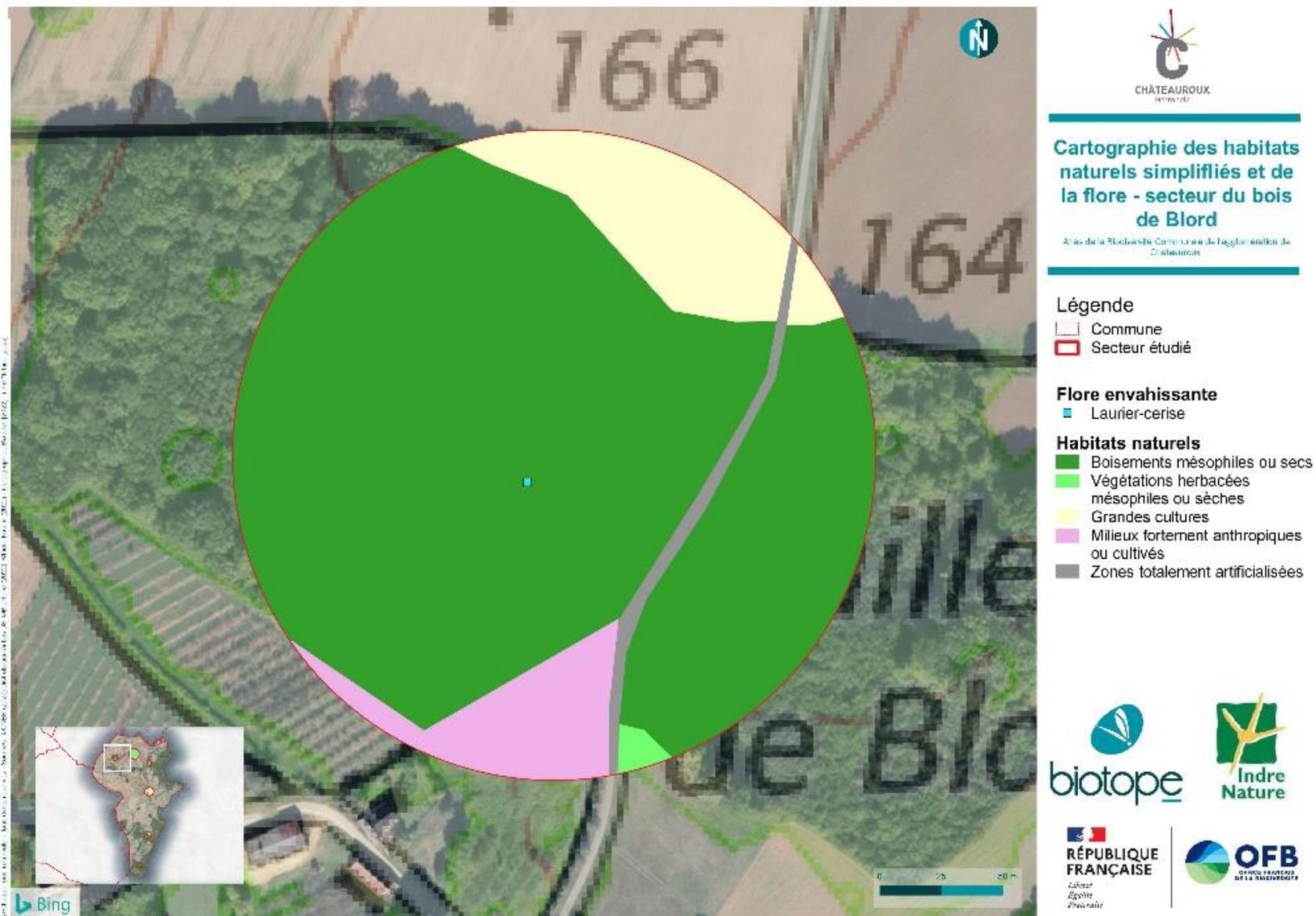


Carte 18 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Réseau de mares forestières sud »

12.1.6 Bois de Blord

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Sassierges-Saint-Germain
Nom du site	Bois de Blord
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	5,3 ha
Usages	Agriculture, chasse
Propriétaire	Privés
Gestionnaire	Privés
	
	<i>Boisement mésophile</i> <i>Prairie</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Boisements mésophiles ou secs Végétations herbacées mésophiles ou sèches Grandes cultures Milieux fortement anthropiques ou cultivés Zones totalement artificialisées
Espèces végétales à enjeux présentes	Aucune espèce de flore à enjeux recensée
Espèces animales à enjeux présentes	<p>Insectes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coléoptères : 1 espèce est présente (Lucane Cerf-volant) ▪ Orthoptères : 1 espèce est présente (Phanéroptère méridional) ▪ Odonates et Lépidoptères : aucune espèce patrimoniale n'a été observée <p>Amphibiens : aucune espèce patrimoniale n'a été observée</p> <p>Reptiles : 1 espèce est présente (Lézard des murailles)</p> <p>Oiseaux : 2 espèces d'oiseaux ont été observées posées en période de reproduction</p> <p>Mammifères terrestres : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur</p> <p>Chiroptères : <i>aucun inventaire</i></p>

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Espèces exotiques envahissantes présentes	Laurier cerise
Menaces	Le laurier cerise peut former une dense couverture arbustive de sous-bois, au dépit des arbustes indigènes du même cortège.
Commentaires sur les enjeux	<p>Les enjeux écologiques sont faibles à moyen sur ce secteur. De fait, peu d'espèces patrimoniales sont présentes au sein de ce boisement mais on note toutefois la présence de Lucane Cerf-volant, un coléoptère saproxylique ainsi que le Phanéroptère méridional au niveau des lisières sèches.</p> <p>La zone de culture située au nord du site possède également un enjeu moyen de conservation, du fait de la présence d'Alouette des champs.</p>
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Arrachage mécanique des pieds de Laurier cerise - cf. mesure D ;</p> <p>Création d'îlots de senescence – cf. mesure J ;</p> <p>Gestion extensive des lisières pour laisser se développer les ronces.</p>	
<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>CHÂTEAUROUX Métropole</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Indre Nature</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>biotope</p> </div> </div>	



Carte 19 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Bois de Blord »



Synthèse des enjeux - secteur du bois de Blord

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Chateauroux

Légende

- Commune
- Secteur étudié

Enjeu

- Moyen
- Faible



Carte 20 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Bois de Blord »

12.1.7 Hameau Liennet Boisements humides et sources

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Sassierges-Saint-Germain
Nom du site	Hameau Liennet Boisements humides et sources
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	3,1 ha
Usages	Agriculture, promenade
Propriétaire	Privés
Gestionnaire	Privés
	
	Ruisseau Le Liennet
	Mégaphorbiaie
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Boisements mésophiles ou secs Boisements humides ou mésohygrophiles (Forêt alluviale à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> - code 91E0*) Fourrés humides Haies Végétations herbacées mésophiles ou sèches Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles (Cariçaie et mégaphorbiaie en mosaïque) Grandes cultures
Espèces végétales à enjeux présentes	Aucune espèce de flore à enjeux recensée
Espèces animales à enjeux présentes	Insectes : 4 orthoptères patrimoniaux (Conocéphale des Roseaux, Criquet des roseaux, Criquet ensanglanté et Phanéroptère méridional) Amphibiens : 2 espèces recensées (Grenouille commune et Crapaud épineux observé en 2023) Reptiles : 1 espèce recensée (Lézard des murailles) Oiseaux : 8 espèces observées posées en période de reproduction Mammifères terrestres : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur

Fiche de synthèse des résultats des inventaires		
	Chiroptères : <i>aucun inventaire</i>	
Espèces exotiques envahissantes présentes	Ambrosie et Berce du Caucase	
Menaces	Fermeture des milieux, invasion des ourlets et lisières humides par l'Ambrosie et la Berce du Caucase (risque sanitaire)	
Commentaires sur les enjeux	<p>Les mégaphorbiaies et les cariçaias en mosaïque du site sont vulnérables à leur fermeture par le développement des saulaies arbustives. Les enjeux qui y résident sont qualifiés de fort. En raison de l'intensification de l'activité agricole autour du cours d'eau, cet espace ouvert risque aussi une conversion en prairie de fauche. Des mesures de conservation sont donc nécessaires au vu du statut réglementaire de l'habitat.</p> <p>Les enjeux les plus forts de ce secteur sont concentrés au niveau des végétations herbacées humides présentes au centre de la zone étudiée ainsi qu'au niveau du boisement nord-est du site, une forêt alluviale à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (code 91E0*), habitat d'intérêt communautaire accueillant le Pic épeichette, oiseau possédant un enjeu fort de conservation.</p> <p>Les végétations herbacées humides tiennent leur enjeu du fait de la présence d'une large population d'orthoptères au sein de ces dernières. Parmi les espèces d'orthoptères à enjeux, on note la présence du Conocéphale des Roseaux (enjeu très fort) et du Criquet des roseaux (enjeu fort).</p> <p>Au sein des fourrés, on note la présence de Bruant jaune, espèce d'oiseaux possédant un enjeu de conservation évalué à fort.</p> <p>Les cultures présentes au sud-ouest du site sont évaluées comme étant à enjeu moyen de conservation du fait de la présence de l'Alouette des champs au sein de ces dernières. Le Traquet motteux y également été observé (enjeu faible de conservation du fait qu'il a été observé en migration).</p>	
Points de vigilance en lien avec la gestion		
<p>Elimination prioritaire de l'Ambrosie et de la Berce du Caucase en période de végétative - cf. mesure D ;</p> <p>Gestion des mégaphorbiaies et des cariçaias maintien de la gestion des prairies associées au cours d'eau (fauche annuelle 1 fauche/an, première quinzaine de juillet) – cf. mesures E et G ;</p> <p>Préservation de la forêt alluviale – cf. mesure J ;</p> <p>Préservation du cours d'eau et de la ressource en eau – cf. mesure F.</p>		
 CHÂTEAUROUX Métropole	 Indre Nature	 biotope



Cartographie des habitats naturels simplifiés et de la flore - secteur du hameau Liennet, boisements humides et sources

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux

Légende

- Commune
- Secteur étudié

Flore envahissante

- Ambroisie élevée

Habitats naturels

- Boisements mésophiles ou secs
- Boisements humides ou mésohygrophiles
- Fourrés humides
- Haies
- Végétations herbacées mésophiles ou sèches
- Végétations herbacées humides ou mésophygrophiles
- Grandes cultures



Carte 21 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Hameau Liennet Boisements humides et sources »



**Synthèse des enjeux -
secteur du hameau
Liennet Boisements
humides et sources**

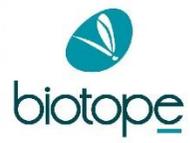
Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de
Châteauroux

Légende

- Commune
- Secteur étudié

Enjeu

- Très fort
- Fort
- Moyen
- Faible



Carte 22 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Hameau Liennet Boisements humides et sources »

13 Annexes

13.1 Flore

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
<i>Acer platanoides</i> L., 1753	Erable plane	-	-	-	-	LC	NA	AR	X	X	-
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille ; Herbe au charpentier	-	-	-	LC	LC	-		X	X	-
<i>Agrostis canina</i> L., 1753	Agrostis des chiens ; Agrostide des chiens	-	-	-	LC	LC	LC	AR	X	-	-
<i>Aira caryophylla</i> L., 1753	Canche caryophyllée	-	-	-	LC	LC	LC	AR	X	-	-
<i>Allium vineale</i> L., 1753	Ail des vignes	-	-	-	-	LC	LC	C	X	X	-
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux ; Verne	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	-	-
<i>Alopecurus myosuroides</i> Huds., 1762	Vulpin des champs	-	-	-	LC	LC	LC	AC	X	X	-
<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	Vulpin des prés	-	-	-	-	-	LC	AC	X	X	-
<i>Amaranthus hybridus</i> L., 1753	Amarante hybride	-	-	-	LC	LC	NA	C	X	X	-
<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	Angélique sauvage ; Angélique des bois	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	-	-
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois	-	-	-	LC	LC	LC	AC	X	X	-
<i>Aphanes arvensis</i> L., 1753	Alchémille des champs	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	-
<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	Arabette de thalius	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Argentina anserina</i> (L.) Rydb., 1899		-	-	-	LC	LC	LC	AR	X	X	-
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Arum maculatum</i> L., 1753	Gouet tâcheté ; Arum tâcheté	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou	-	-	-	-	-	LC	CCC	X	X	-
<i>Bryonia cretica</i> L.	Bryone de Crête	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	-	-
<i>Callitriche stagnalis</i> Scop., 1772	Callitriche des eaux stagnantes ; Callitriche des étangs	-	-	-	-	-	LC	AR	X	X	X
<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	Campanule raiponce	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Cardamine impatiens</i> L., 1753	Cardamine impatientie	-	-	-	LC	LC	LC	RR	X	-	-
<i>Carex divulsa</i> Stokes, 1787	Laîche écartée	-	-	-	LC	LC	LC	AR	X	X	-
<i>Carex hirta</i> L., 1753	Laîche hérissée	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Carex remota</i> L., 1755	Laîche espacée	-	-	-	LC	LC	LC	AC	X	-	-
<i>Carex riparia</i> Curtis, 1783	Laîche des rives	-	-	-	LC	LC	LC	AC	X	-	-
<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	Laîche des bois	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Centaurea jacea</i> (Groupe)	Centaurée	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Centaurium erythraea</i> Rafn, 1800	Petite-centaurée commune	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	-
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	Céraiste commun	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Ceratophyllum demersum</i> L., 1753	Cornifle immergé ; Cornifle nageant ; Cératophylle immergé	-	-	-	LC	LC	LC	AR	X	X	-
<i>Chaerophyllum temulum</i> L., 1753	Cerfeuil penché ; Cerfeuil enivrant ; Chérophylle penché	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	-
<i>Circaea lutetiana</i> L., 1753	Circée de Paris	-	-	-	LC	LC	LC	AR	X	X	-
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun ; Cirse à feuilles lancéolées	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies	-	-	-	-	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	X
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv., 1812	Canche cespiteuse	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	-	-
<i>Digitaria sanguinalis</i> (L.) Scop., 1771	Digitaire sanguine	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cabaret des oiseaux ; Cardère à foulon	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Draba verna</i> L., 1753	Drave printanière	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769	Epipactis à larges feuilles	-	-	-	LC	LC	LC	AR	X	X	-
<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	Prêle des champs	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	-
<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Bec-de-grue à feuilles de ciguë ; Erodium à feuilles de ciguë	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Euphorbia amygdaloides</i> L., 1753	Euphorbe des bois	-	-	-	LC	LC	LC	AC	X	X	-
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil-matin	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	-
<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	Hêtre	-	-	-	LC	LC	LC	AR	X	X	-
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire de printemps	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	Reine des prés ; Spirée ulmaire ; Filipendule ulmaire	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	-
<i>Frangula dodonei</i> Ard., 1766	Bourdaine	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	-
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Galium verum</i> L., 1753	Gaillet jaune ; Caille-lait jaune	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé	-	-	-	LC	-	LC	CCC	X	X	-
<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium à feuilles molles	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes	-	-	-	LC	LC	LC	AC	X	X	-
<i>Ghinia impatiens</i> (L.) Bubani, 1901	Cardamine impatiens, Cardamine impatiente, Herbe au diable				LC	LC			X		
<i>Ghinia impatiens</i> (L.) Bubani, 1901	Cardamine impatiente				LC	LC			X		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
<i>Helleborus foetidus</i> L., 1753	Hellébore fétide, Pied-de-griffon				LC	LC				X	
<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	Picride fausse-vipérine	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	-
<i>Heracleum mantegazzianum</i> Sommier & Levier, 1895	Berce du Caucase, Berce de Mantegazzi				LC	LC				X	
<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	Berce commune ; Berce sphondyle ; Patte d'ours	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Séneçon jacobé	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Lamium album</i> L., 1753	Lamier blanc ; Ortie blanche	-	-	-	LC	LC	LC	AR	X	X	-
<i>Lathyrus hirsutus</i> L., 1753	Gesse hérissée	-	-	-	LC	LC	LC	AR	X	-	-
<i>Leucanthemum ircutianum</i> DC., 1838		-	-	-	LC	LC	NA	CCC	X	X	-
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace ; Ray-gras commun	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Luzula forsteri</i> (Sm.) DC., 1806	Luzule de Forster	-	-	-	LC	LC	LC	AC	X	X	X
<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753	Lychnis fleur de coucou	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	X
<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycopée d'Europe	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mourron des champs	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	-
<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	-
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Myosotis arvensis</i> Hill, 1764	Myosotis des champs	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Myosotis laxa</i> Lehm., 1818	Myosotis	-	-	-	LC	LC	LC	AR	X	X	-
<i>Peucedanum gallicum</i> Latourr., 1785	Peucedan de France, Peucedan de Paris				LC	LC			X		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	Baldingère faux-roseau ; Alpiste faux-roseau	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	-
<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Picride fausse-éperviaire	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Plantago coronopus</i> L., 1753	Plantain corne-de-cerf ; Pied-de-corbeau	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	-
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Poa nemoralis</i> L., 1753	Pâturin des bois	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	-
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier tremble	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	-	-
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Petite Pimprenelle	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Merisier vrai ; Cerisiers des oiseaux	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	-
<i>Quercus petraea</i> Liebl., 1784	Chêne rouvre ; Chêne sessile	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Rhamnus cathartica</i> L., 1753	Nerprun purgatif	-	-	-	LC	LC	LC	AC	X	-	-
<i>Ribes rubrum</i> L., 1753	Groseillier rouge	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	-	-
<i>Rorippa amphibia</i> (L.) Besser, 1821	Rorippe amphibie	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	-
<i>Rosa canina</i> (Groupe)	Eglantier (groupe)	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	Petite oseille	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	Oseille agglomérée	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	-
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Oseille à feuilles obtuses	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Rumex sanguineus</i> L., 1753	Oseille sanguine ; Patience sanguine	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	-	-
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon ; Petit houx	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	-
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	Rubéole des champs	-	-	-	LC	LC	LC	AC	X	X	-
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Compagnon blanc	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	Morelle noire	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Sorbus aucuparia</i> L., 1753	Sorbier des oiseleurs				LC	LC			X		
<i>Stachys palustris</i> L., 1753	Epiaire des marais	-	-	-	LC	LC	LC	AR	X	X	-
<i>Stachys sylvatica</i> L., 1753	Epiaire des bois	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	-
<i>Stellaria graminea</i> L., 1753	Stellaire graminée	-	PN2	PR	NT	LC	LC	C	X	X	X
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Taraxacum ruderalia</i> (Groupe)	Pissenlit	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	Germandrée scorodoine ; Sauge des bois	-	-	-	LC	LC	LC	CC	X	X	-
<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	Torilis faux-cerfeuil	-	-	-	-	-	LC	C	X	X	-
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	-	-
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs	-	-	-	LC	LC	LC	CCC	X	X	-
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	-	-	-	LC	LC	NA	CCC	X	X	-
<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray, 1821	Vesce hérissée	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	-
<i>Vicia sepium</i> L., 1753	Vesce des haies	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	-
<i>Vinca minor</i> L., 1753	Petite pervenche	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	-
<i>Viola odorata</i> L., 1753	Violette odorante	-	-	-	LC	LC	LC	C	X	X	X

Légende :

- Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » qui regroupe les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC) : An. II : inscrit à Annexe II de la Directive N° 92/43/CEE.
- France : statut de protection. PN : Protection Nationale (annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire) ; PR : Protection Régionale en région Centre Val-de-Loire (Article 1 de l'arrêté du 12 mai 1993).
- LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- LRR : liste rouge régionale : liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre (Csrpn de la région Centre, 2012) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- Dét. ZNIEFF : Liste-tableur des habitats et espèces déterminantes en région Centre Val-de-Loire (DREAL Centre Val-de-Loire, 2018).
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle de la région Centre val-de-Loire (Cordier J. & Filoche S., 2016) : CCC : extrêmement commun ; CC : très commun ; C : commun ; AC : assez commun ; AR : assez rare ; R : rare ; RR : très rare ; RRR : extrêmement rare.

13.2 Faune

Liste complète des espèces observées en 2022.

13.2.1 Insectes

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		
Lépidoptères - Rhopalocères									
Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>	-	-	LC	NT	-			X
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i>	-	-	LC	-	-			X
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	-	-	LC	-	-	X		
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Collier-de-coraïl	<i>Aricia agestis</i>	-	-	LC	-	-	X		
Petite Violette	<i>Boloria dia</i>	-	-	LC	-	-	X		
Grand collier argenté	<i>Boloria euphrosyne</i>	-	-	LC	NT	Det.			X
Nacré de la Ronce	<i>Brenthis daphne</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Argus vert	<i>Callophrys rubi</i>	-	-	LC	-	-			X
Hespérie de l'Alcée	<i>Carcharodus alceae</i>	-	-	LC	-	-	X		
Hespérie du Brome	<i>Carterocephalus palaemon</i>	-	-	LC	NT	Det.			X
Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Souci	<i>Colias crocea</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>	-	-	LC	-	-			X
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Piéride de la Moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>	-	-	LC	-	-			X
Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>	-	-	LC	-	-			X
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	-	-	LC	-	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Mélitée du Mélampyre	<i>Melitaea athalia</i>	-	-	LC	-	-			X
Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	-	-	LC	-	-			X
Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	-	-	LC	-	-	X		
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Piérade du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Piérade du Navet	<i>Pieris napi</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Piérade de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Piérade indéterminée	<i>Pieris sp.</i>	-	-	-	-	-			X
Robert-le-diable	<i>Polygonia c-album</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Argus bleu	<i>Polyommatus icarus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Hespérie de la Mauve	<i>Pyrgus malvae</i>	-	-	LC	-	-			X
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Thécla du Chêne	<i>Quercusia quercus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Hespérie du Dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Bande noire	<i>Thymelicus sylvestris</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Odonates									
Aeshne affine	<i>Aeshna affinis</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Aeshne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	-	-	LC	LC	-			X
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Caloptéryx vierge méridional	<i>Calopteryx virgo meridionalis</i>	-	-	-	-	-		X	X
Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>	-	-	LC	LC	-			X
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	-	-	LC	LC	-			X
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	-	-	LC	LC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	-	-	LC	LC	-			X
Gomphe à pinces	<i>Onychogomphus forcipatus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Orthétrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Agrion à larges pattes	<i>Platynemis pennipes</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrhosoma nymphula</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Sympétrum méridional	<i>Sympetrum meridionale</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Orthoptères									
Œdipode émeraude	<i>Aiolopus thalassinus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Criquet italien	<i>Calliptamus italicus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Criquet marginé	<i>Chorthippus albomarginatus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Criquet verte-échine	<i>Chorthippus dorsatus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Criquet des clairières	<i>Chrysochraon dispar</i>	-	-	LC	LC	-			X
Conocéphale des Roseaux	<i>Conocephalus dorsalis</i>	-	-	EN	EN	Det.	X		
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Criquet des mouillères	<i>Euchorthippus declivus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grillon bordelais	<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet mélodieux	<i>Gomphocerippus biguttulus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet duettiste	<i>Gomphocerippus brunneus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Gomphocère roux	<i>Gomphocerippus rufus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Méconème fragile	<i>Meconema meridionale</i>	-	-	LC	LC	Det.	X		
Méconème tambourinaire	<i>Meconema thalassinum</i>	-	-	LC	LC	-			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Criquet des Roseaux	<i>Mecostethus parapleurus</i>	-	-	LC	EN	Det.	X		
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grillon d'Italie	<i>Oecanthus pellucens</i>	-	-	LC	LC	-			X
Œdipode turquoise	<i>Œdipoda caerulescens</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Phanéroptère commun	<i>Phaneroptera falcata</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Phanéroptère méridional	<i>Phaneroptera nana</i>	-	-	LC	LC	Det.	X		
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Decticelle grisâtre	<i>Platycleis albopunctata</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roeselii</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet ensanglanté	<i>Stethophyma grossum</i>	-	-	LC	LC	Det.	X		
Decticelle carroyée	<i>Tessellana tessellata</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Tétrix des vasières	<i>Tetrix ceperoi</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Tétrix forestier	<i>Tetrix undulata</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Coléoptères saproxylophages									
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	An. II	Art. 2	-	-	Det.	X		
Lucane Cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	An. II	-	-	-	Det.	X		X

Légende :

- An. II : espèces inscrites à l'annexes II de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) / Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques (SARDET E. & DEFAUT B., 2004) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge des lépidoptères de la région Centre (2013) / Liste rouge des Odonates en Centre-Val de Loire (2022) / Liste rouge des orthoptères de la région Centre (2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce appartenant à la Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF de la région Centre-Val-de-Loire (2018)

13.2.2 Amphibiens

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Crapaud commun/épineux	<i>Bufo bufo/spinosus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	-			X
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		
Grenouille "verte" indéterminée	<i>Pelophylax sp.</i>	-	-	-	-	-			X
Grenouille commune	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	An. V	Art. 4	NT	LC	-	X		X
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X		
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	An. II & IV	Art. 2	NT	NT	Det. ss cond.	X		

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : Det. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

13.2.3 Reptiles

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-			X
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X		X
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	-	Art. 2	LC	LC	-			X

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : Det. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

13.2.4 Oiseaux en période de nidification

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-	-	NT	NT	-	X		X
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	An. I	Art. 3	VU	LC	Det. ss cond.	X		
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	-	-	LC	LC	-			X
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	-	Art. 3	VU	VU	Det. ss cond.			X
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	-	Art. 3	NT	LC	-			X
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	An. I	Art. 3	NT	-	Det. ss cond.			X
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	-	Art. 3	LC	NT	Det. ss cond.	X		X
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicephalus</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	-			X
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	-	Art. 3	VU	LC	-	X		X
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Det. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	-	Art. 3	NT	NT	Det. ss cond.	X		
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	-	Art. 3	VU	LC	-	X		X
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	An. I	Art. 3	LC	EN	Det. ss cond.			X
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	An. I	Art. 3	EN	CR	Det. ss cond.			X
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	An. I	Art. 3	LC	NT	Det. ss cond.	X		X
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	An. I	Art. 3	NT	VU	Det. ss cond.			X
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>	-	-	DD	NE	-			X
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	-	-	LC	LC	Det. ss cond.			X
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>	An. I	Art. 3	NT	-	-	X	X	
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	-	-	LC	LC	Det. ss cond.			X
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X	X	X
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	-	Art. 3	VU	NT	Det. ss cond.	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Det. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	-			
Élanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	An. I	Art. 3	VU	-	-			X
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	-	Art. 3	LC	NT	-	X		X
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	-	Art. 3	VU	NT	-	X		X
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	-	Art. 3	EN	VU	Det.			X
Rougegorge familial	<i>Erithacus rubecula</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	An. I	Art. 3	LC	EN	Det. ss cond.			X
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	-	Art. 3	LC	NT	Det. ss cond.			X
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	-	Art. 3	VU	EN	Det. ss cond.	X		
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	-	Art. 3	-	-	-			X
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	An. I	Art. 3	CR	-	-			X
Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>	An. I	Art. 3	NT	EN	Det. ss cond.			X
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X	X	X
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	-	Art. 3	LC	VU	Det. ss cond.			X
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	An. I	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	-	Art. 3	VU	VU	Det. ss cond.	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Det. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	-	Art. 3	VU	NT	-	X		
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	-	Art. 3	NT	LC	-			X
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	An. I	Art. 3	LC	VU	Det. ss cond.	X		X
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	An. I	Art. 3	VU	CR*	-			X
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	-	Art. 3	NT	NA	-	X		
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	-	-	LC	NT	-	X		
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	-	Art. 3	LC	NT	-			X
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	-	Art. 3	LC	NT	-			X
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	-	-	LC	NE	-	X		X
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	-	Art. 3	NT	VU	Det. ss cond.	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Det. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	-	Art. 3	NT	NT	Det. ss cond.	X		
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	-	Art. 3	VU	VU	Det. ss cond.			X
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	-	-	LC	NT	Det. ss cond.			X
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	-	-	VU	LC	-	X		X
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	-	Art. 3	LC	NT	-	X		X
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	-	Art. 3	LC	LC	Det. ss cond.		X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	-	-	NT	VU	Det. ss cond.	X		

Légende :

- An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (IUCN, 2013) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ SS cond. : espèce déterminante sous condition ; DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 2016).

13.2.5 Mammifères (hors chiroptères)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	-	-	LC	LC	-			
Chevreuril européen	<i>Capreolus capreolus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	-	Art. 2	LC	LC	-			X
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Martre des pins	<i>Martes martes</i>	-	-	LC	LC	-			X
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	An. V	-	LC	LC	-			X
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	-	-	NA	NA	-		X	X
Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	-	Art. 2	LC	LC	-			X
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	-	-	LC	LC	-	X		X

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CRSPN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : Det. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)

13.2.6 Chiroptères

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	NT	Dét.	X	X	
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	-	X	X	
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	An. IV	Art. 2	LC	DD	-		X	
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	An. IV	Art. 2	LC	DD	Dét.		X	
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	An. II & IV	Art. 2	NT	DD	Dét.		X	
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	LC	Dét.		X	
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	An. IV	Art. 2	NT	NT	Dét.	X	X	
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	An. IV	Art. 2	VU	NT	Dét.	X	X	
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X	X	
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	An. IV	Art. 2	NT	NT	Dét.	X		
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	-	X	X	
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	An. IV	Art. 2	LC	DD	Dét.	Grp	X	
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X	X	
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	NT	Dét.	X		

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- Dét. ZNIEFF : Dét. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)
- Grp = Groupe d'espèces.

Synthèse de l'activité au sol des chiroptères enregistrés sur l'aire d'étude immédiate toutes périodes confondues						
Nom vernaculaire	Occurrence nuit	Moyenne Contact Nuit	Maximum Contact Nuit	Total contact	Activité Médiane	Activité Maximum
Pipistrelle commune	100 %	24,2	87	121	Moyenne	Moyenne
Barbastelle d'Europe	100 %	9,8	17	49	Moyenne	Forte
Murins indéterminés	100 %	7	25	22	Moyenne	Forte
Groupe Oreillard roux / gris	100 %	4,2	9	21	Moyenne	Forte
Murin de Daubenton	20 %	3	15	15	Moyenne	Moyenne
Noctule commune	40 %	2	8	10	Moyenne	Forte
Pipistrelle de Kuhl	40 %	1	3	5	Faible	Faible
Groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius	60 %	0,8	2	4	Faible	Faible
Groupe Sérotine commune / Noctules	80 %	2,6	9	3	Faible	Moyenne
Petit rhinolophe	40 %	0,4	1	2	Faible	Faible
Murin de Bechstein	20 %	0,2	1	1	Faible	Faible
TOUTES ESPECES	100 %	44,8	106	253	Moyenne	Moyenne

Légende :

- Occurrence Nuit = Pourcentage d'occurrence nuit sur la saison (rapport du nombre de nuit où l'espèce a été contactée sur le nombre de nuit total d'enregistrement) ;
- Moyenne Contact Nuit = Moyenne du nombre de contacts par nuit ;
- Maximum Contact Nuit = Nombre maximum de contacts enregistrés au cours d'une nuit ;
- Total Contact = Somme des contacts enregistrés au cours de la période d'étude ;
- Activité Médiane = Niveau d'activité médian / Activité Maximum = Niveau d'activité maximum ;
L'estimation du niveau d'activité est issue du référentiel Actichiro® (Biotope & Haquart, 2013), basé sur un important pool de données réelles qui ont fait l'objet d'analyses statistiques ;
Pour rappel, l'unité de contact utilisé est la minute positive. Tout contact affiché correspond donc à une minute au cours de laquelle une espèce a été contactée.

Atlas DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

